

Intempéries

Plusieurs routes coupées en raison de l'accumulation de la neige

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7083 - MERCREDI 15 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Assainissement
du foncier agricole

Le dossier sera clos avant la fin 2025

P04



Jamais les relations entre Alger et Paris n'ont été aussi aiguës et excentrées du moins depuis le mandat de l'ex-président Sarkozy, connu lui aussi, pour ses affinités avec le régime d'El Makhzen. Il a suffi d'une banale affaire d'un influenceur algérien de Montpellier renvoyé pour que la France de Retailleau, son désormais controversant ministre de l'intérieur, s'en prétexte et en fasse toute une histoire au moment où la nouvelle n'aurait suscité aucun commentaire officiel au sein de l'Elysée. L'affaire du ressortissant algérien se serait passée comme une aiguille en mer si ce n'était l'intrusion de ce ministre soutenu par son allégeance l'extrême droite française.

**LFI tire à boulets rouges
sur le camp présidentiel français**

La France s'humilie toute seule

Lire en page 03

P07

ORAN

Risques d'aquaplanage et de débordement des eaux pluviales

Le curage et le débouchage des avaloirs en cours

Formation professionnelle à Oran

Plus de 8.000 places pour la session de février

Zone industrielle d'Es Sénia

Une usine de plastique ravagée par un incendie



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Partis politiques et associations

Les projets de lois déposés au niveau de l'APN



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a annoncé, lundi, le dépôt, au niveau de l'APN, des projets des deux lois relatifs aux partis politiques et aux associations, soulignant que deux commissions seront installées pour leur examen avant la fin de cette semaine, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors d'une cérémonie symbolique organisée à l'occasion de la réception du rapport final portant sur les

propositions relatives à la révision des deux avant-projets de codes communal et de wilaya par le groupe de travail chargé de cette mission, M. Boughali a précisé que "les projets des deux lois relatifs aux partis politiques et aux associations ont été déposés au niveau de l'APN". Ainsi, le président de l'APN a indiqué qu'il sera procédé "à l'installation de deux commissions pour examen de ces projets des deux lois avant la fin de cette semaine", selon la même source.

Organisation de la saison du Hadj

Belmehti reçoit à Djeddah des responsables saoudiens



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a reçu, lundi à Djeddah (Arabie saoudite), des responsables saoudiens en charge de l'organisation de la saison du Hadj, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays, en prévision de la saison du Hadj 2025/1446, a indiqué un communiqué du ministère. M. Belmehti "a reçu, lundi à sa résidence à Djeddah (Arabie Saoudite), le conseiller du ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Abdulmohsen Al Salem, président du Centre de stratégie et de gestion de la

performance et chef du Bureau de réalisation de la vision au ministère saoudien du Hadj et de la Omra", selon la même source. Ont pris part à la rencontre, le consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed Alem, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Taher Braik, le directeur général adjoint, Salah Bouterfa, le consul général adjoint, le conseiller du directeur général ainsi que le représentant de la direction du bureau des affaires des pèlerins algériens en Arabie saoudite, conclut le communiqué.

Concours de recrutement à Sonatrach

Annnonce officielle des résultats à la mi-mars prochain

Le groupe Sonatrach a indiqué, lundi, dans un communiqué, que les résultats officiels du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académi-

ques dans les domaines techniques, seront annoncés à la mi-mars prochain. Les noms des lauréats à ce concours, organisé en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), du 29 décembre 2024 au 4 jan-

Secrétaire d'Etat chargée des Affaires africaines

Mme Selma Mansouri à Djouba pour une visite officielle



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, est arrivée lundi à Djouba (Soudan du Sud), pour une visite officielle dans ce pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Algérie aux travaux du Comité ad hoc de haut ni-

veau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5), lors desquels l'Algérie veillera à apporter "sa contribution aux efforts de paix et de stabilité dans ce pays frère", et à réaffirmer ainsi "le ferme engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à soutenir l'action africaine commune et à relever les défis du continent africain", ajoute la même source.

Environnement

Signature d'un accord de partenariat entre l'ONEDD et Naftal



Un accord de partenariat a été signé, lundi à Alger, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et la société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), dans le but d'analyser les fluides industriels produits par les installations de la société, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. L'accord, dont la cérémonie de signature a été présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a été signé par le directeur général de l'ONEDD et la direc-

trice centrale "Santé, Sécurité et Environnement" (SSE) à Naftal. Cet accord vise à "mener une série d'analyses physiques, chimiques, organiques et non-organiques des fluides industriels produits par les installations de la société Naftal", en plus de permettre de "garantir une surveillance continue et permanente des taux de pollution, conformément aux législations environnementales nationales et internationales", mais aussi de "développer des solutions innovantes contribuant à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement", conclut le communiqué du ministère.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

LFI tire à boulets rouges sur le camp présidentiel français

La France s'humilie toute seule

Par B.Habib

Jamais les relations entre Alger et Paris n'ont été aussi aiguës et excentrées du moins depuis le mandat de l'ex-président Sarkozy, connu lui aussi pour ses affinités avec le régime d'El Makhzen. Il a suffi qu'une banale affaire d'un influenceur algérien de Montpellier, renvoyé en France, pour que la France de Retailleau, son désormais controversant ministre de l'Intérieur, s'en prétexte et en fasse toute une histoire, au moment où la nouvelle n'aurait suscité aucun commentaire officiel au sein de l'Elysée. L'affaire du ressortissant algérien se serait passée comme une aiguille en mer si ce n'était l'intrusion de ce ministre « allégeant implicite » à l'extrême droite française.

C'est une certitude de dire que les rapports franco-algériens ont été souvent, pendant une période, tendus, avant de se raffermir sauf aujourd'hui le malentendu et le fossé politique entre les deux pays semblent durer dans le temps. Une crise diplomatique sans précédent règne entre les deux parties. Après l'«escalade» du ministre de l'Intérieur et ses propos provocateurs et mensongers sur l'Algérie, les réactions de la classe française n'ont pas tari de mettre en lumière et de confondre celui qui a tenté de provoquer l'Algérie par sa paraphrase : « L'Algérie cherche-t-elle à humilier la France ? » Cette déclaration a suscité une vive apathie et un ahurissement chez les Français divisés qu'ils soient, aujourd'hui et plus que jamais, sur les motivations et les visées de leur ministre de l'Intérieur, au moment où le président Macron, pourtant garant de la République, n'a soufflé mot et s'est retenu de faire une déclaration. Et comme ce ministre de l'Intérieur est vite rattrapé par ses siens, le parti politique français « La France Insoumise-Nouvelle Union Populaire » Écologique et Sociale (LFI-NUPES), dirigé par Jean-Luc Mélenchon, vient de lui porter un

couteau dans le dos et d'appeler, contrairement à Retailleau, à apaiser le climat et préserver les liens entre l'Algérie et la France. En effet, dans un communiqué ce lundi 13 janvier, exprimant son inquiétude face à cette crise, le LFI a vivement critiqué la politique étrangère de la France vis-à-vis de l'Algérie, qualifiant la crise actuelle de « provocatrice et irresponsable ». Le parti de gauche appelle donc à un retour au dialogue et à la coopération, tout en exprimant sa solidarité avec le peuple algérien. À ce titre, Jean-Luc Mélenchon et les membres de LFI insistent sur l'importance de préserver les liens historiques, culturels et humains entre les deux pays. En effet, des millions de personnes, en France comme en Algérie, sont directement concernées par ces relations. Que ce soit à travers la diaspora algérienne en France, les échanges économiques ou les collaborations universitaires et scientifiques, les deux pays ont tout à gagner à renouer le dialogue. La crise actuelle entre la France et l'Algérie n'est pas née d'un simple hasard de calendrier. Elle obéit à des circonstances géopolitiques et puise son terreau d'une chronologie d'événements et d'incidents qui ont émaillé la scène politique française, non sans exacerber d'ailleurs son partenaire l'Algérie qui a longtemps privilégié la retenue sauf que cette fois, le tollé a été outrageusement et démesurément franchi du côté français. Parmi ces événements, on retrouve évidemment l'affaire de l'influenceur « Doualem », dont l'expulsion « ratée » a été perçue comme une humiliation par Paris, suivie des déclarations provocatrices, « abjectes et irresponsables » de certains membres du gouvernement français, notamment Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur. À ce propos, le groupe parlementaire de LFI souligne que « le différend entre la France et l'Algérie, au sujet de l'expulsion de l'influenceur algérien Doualem, ne doit pas se régler autrement que par l'application du Droit ». De plus, la

détention de l'écrivain franco-algérien, Boualem Sansal, a suscité de vives réactions. De même, le président français, Emmanuel Macron, a accusé l'Algérie de « déshonneur », en arrêtant l'écrivain, sans occulter le différend profond sur le Sahara occidental. Une question soulevée par le parti, saluant la position de l'Algérie qui « a toujours défendu le droit des peuples à l'autodétermination et une valeur que nous partageons pleinement », selon lui. Dans son communiqué, La France Insoumise ne cache pas son désaccord avec la politique étrangère du gouvernement français. Le parti la critique sévèrement et qualifie la démarche du camp présidentiel de « provocations inutiles » et d'« arrogance ». Reprenant les termes du texte, LFI affirme : « La France doit cesser de jouer un rôle de donneur de leçons et reconnaître que l'Algérie est un partenaire égal, souverain et respecté ». Le communiqué de La France Insoumise revient également sur l'accord franco-algérien de 1968. Un texte historique qui régit les conditions de circulation et d'installation entre les deux pays. Le groupe parlementaire dénonce les récentes attaques contre cet accord, notamment celles d'Éric Ciotti et Gabriel Attal, soulignant qu'il « a déjà été complètement vidé de sa substance depuis cette époque ». En outre, LFI-NUPES affirme que ces critiques « ne servent qu'à alimenter des fantasmes irresponsables et blessants pour nos deux peuples ». Le parti rappelle que cet accord, bien que largement amendé au fil des décennies, reste un symbole des liens complexes et profonds qui unissent la France et l'Algérie. La France Insoumise appelle à préserver ces liens dans le respect mutuel et la coopération. Enfin, le parti de Jean-Luc Mélenchon clôture le communiqué par une question poignante : « La guerre est finie depuis soixante-deux ans. Nos peuples peuvent-ils avoir enfin le droit à une relation normale, faite de respect mutuel et de relations apaisées ? ».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La France perd pied en Afrique

« Au Mali et ailleurs, cette colère contre la France est l'expression douloureuse d'un sentiment d'humiliation » ... Aminata Traoré

C'est, en effet, le crépuscule de la France en Afrique ... C'est quoi l'Afrique pour la classe politique française, c'était la vache à traire, de façon frénétique, sans même laisser une petite marge de bon sens, à cette exploitation forcenée. Au fait, ce sont deux facteurs qui avaient rendu les choses plus enclines à un sentiment d'humiliation, ensuite de révolutions et de vengeances: d'abord interdire tout établissement de régime démocratique, en favorisant l'instauration des dictatures à vie, des régimes fantoches corrompus en amont et en aval. Des guignols appelés à tort « les pères de la nation », gonflés à volonté par les médias de la métropole. En contrepartie, son excellence Mr X, le chef de l'Etat en question, devrait céder toutes les richesses du pays, en les mettant sous le contrôle direct ou indirect des compagnies françaises et parfois des multinationales, façon d'équilibrer et varier les espèces de rapaces. Officiellement, ça s'appelle la coopération avec des pays amis. Si son excellence Mr X rouspétait ou faisait un signe de désagrément, il serait vite balayé par un coup d'Etat, finissant dans un bain de sang, mené par un nouvel homme fort du régime. S'il se tenait au respect, il finirait comme les « pères de la nation », Houphouët Boigny, Omar Bongo et compagnie qui n'ont quitté le pouvoir que pour rejoindre la dernière demeure. Il faudrait visiter ces villages africains qui vivaient jusqu'à cet instant à la manière d'il y deux ou trois siècles, sans eau, ni électricité où l'on utilisait encore les feux de camp, de bois. Comment, donc, expliquer ces grands flux de migrants clandestins qui ont envahi les pays de l'Afrique du nord et de l'Europe, notamment de la France... On était consacré et absolument absorbé, par la rapine des biens africains, sans prévoir qu'un jour, ces millions de citoyens africains, laissés pour compte, vont, un de ces quatre matins, s'exploser telle une bombe à retardement. Depuis pratiquement, le commencement de la deuxième décennie, des années 2000, l'on observait déjà, l'émergence d'une génération d'hommes politiques, instruits, honnêtes et sincères avec leurs peuples. Justement, ces changements opérés parfois avec le bistouri sur le riche continent « caverne d'Ali Baba », dont le tintamarre des échos négatifs retentit dans la métropole. Nous chutons cet article par une phrase devenue une citation, lancée par le journaliste sénégalais Paap Seen: « L'ancien colonisateur continue de faire preuve d'arrogance à l'égard des Africains ».

Fabrication de produits radiopharmaceutiques

Signature d'un accord entre le COMENA et Sidal

Le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et le Groupe "Sidal" ont signé, lundi à Alger, un accord de coopération portant sur la production et la fabrication locale de produits radiopharmaceutiques, visant à pallier le manque de ce type de produits utilisés dans le diagnostic et le traitement de plusieurs maladies incurables. L'accord a été signé par le PDG de Sidal, Ouacim Kouidri, et le Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ. Selon cet accord, Sidal fournira des produits radiopharmaceutiques à des fins de diagnos-

tic dans un délai d'une année, et mettra à disposition les produits à usage thérapeutique après une année et demie de la signature de cet accord stratégique qui s'inscrit dans le cadre du développement de la médecine nucléaire en Algérie. S'exprimant à cette occasion, M. Arkab a souligné que ce partenariat s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de ce domaine une priorité nationale, à travers ses orientations émises le 5 février 2023, visant à encourager l'investissement dans les technologies et applications nucléaires à usage médical". Cet accord constitue, "une étape décisive pour concrétiser notre objectif national visant à mettre la science et la technologie au service de la santé publique et du développement durable", a-t-il poursuivi. Il s'agit, a-t-il souligné, d'une démarche à même de "garantir la production nationale d'isotopes médicaux nécessaires pour la médecine nucléaire" par le

COMENA, d'autant que cet objectif constitue "un pilier pour notre souveraineté en matière de produits radiopharmaceutiques". "Compte tenu de son expérience et ses connaissances en matière d'industrie pharmaceutique, le Groupe Sidal assurera la commercialisation de ces produits vitaux", a précisé M. Arkab, indiquant que cet accord ouvrira des perspectives prometteuses, en contribuant au renforcement de "l'autonomie de l'Algérie dans le domaine de la Santé, en développant une industrie pharmaceutique compétitive et durable et en mobilisant l'innovation scientifique et les capacités industrielles nationales". Sifi Ghrieb a, de son côté, précisé que l'accord signé s'inscrit dans le cadre du plan de développement stratégique de Sidal dans le domaine de la production des produits radiopharmaceutiques pour répondre aux besoins nationaux. Il a en outre fait savoir que ce partenariat couvrirait plusieurs aspects, notamment "la radioprotection comprenant les étapes de pro-

duction, de manutention, de stockage et de transport des produits radiopharmaceutiques et l'échange d'informations dans un cadre transparent en conformité avec les lois nationales et internationales". Il est prévu également la création d'un comité de pilotage conjoint chargé de définir, de contrôler et d'évaluer les activités de coopération entre les deux parties, a fait savoir le ministre, ajoutant que la formation entre les deux parties sera renforcée au profit des acteurs du domaine pour la protection contre les radiations et la promotion des bonnes pratiques de fabrication. L'accord signé ouvre également la voie à la réalisation, à court terme, de projets stratégiques entre les deux ministères, en vue de "renforcer l'effort industriel national, notamment la mise en place d'un réseau national d'accréditation et de conformité, ainsi qu'un réseau de reproduction industrielle avec le ministère de l'Energie". Ces projets seront annoncés "prochainement", a-t-il dit.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Sonelgaz veut récupérer son argent!

Les créances de Sonelgaz, l'opérateur économique à vocation de service public, ont atteint un niveau considérable depuis la pandémie de Covid-19. Selon Abdelhamid Mazri, directeur de distribution de l'entreprise, ces créances s'élèvent à 180 milliards de dinars, marquant une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente. Il a fourni ces précisions lors de son intervention, ce lundi, à l'émission «L'Invité du jour» de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. Pour remédier à cette situation, Sonelgaz a décidé de lancer une vaste campagne de recouvrement après des périodes où ses initiatives similaires avaient été suspendues en raison de circonstances exceptionnelles. Mazri a expliqué que cette campagne intègre un dispositif de facilitation, permettant aux clients de régler leurs dettes sans contrainte. Les options de paiement comprennent les agences Sonelgaz, les bureaux de poste, le paiement en ligne et la possibilité d'échelonner les paiements. Sur le total des créances, 77 milliards de dinars, soit 44 %, sont liés à la consommation privée (ménages et entreprises). Les collectivités représentent, quant à elles, environ 30 % de la consommation globale. Sonelgaz alimente plus de 12 millions d'abonnés en électricité (avec un taux de pénétration de 99 %) et 8,1 millions en gaz (70% de pénétration), enregistrant une croissance annuelle de 3 à 5%, soit environ un demi million de nouveaux clients chaque année. En 2024, cette augmentation a nécessité l'ajout de 1.200 mégawatts, équivalent à une nouvelle centrale électrique par an, pour répondre à une consommation globale atteignant 25 gigawatts d'électricité et 11 millions de normocubeurs de gaz. Le réseau doit être continuellement adapté pour gérer les pics de demande saisonniers, notamment lors des périodes critiques d'hiver et d'été. «Nous avons eu à recenser huit opérations de mise à niveau et qui a entraîné 06 nouvelles sources pour préparer cet hiver. Pour l'été qui débute en juin et exceptionnellement fin mars pour certaines régions, nous avons terminé le programme », assure-t-il. «Cet exercice s'est soldé par l'introduction de 16 nouvelles sources (les postes HTMT de distribution publique-ndlr)», affirme l'invité de la radio. Il y aura ainsi augmentation de la production d'électricité par rapport à 2024, durant laquelle il y a eu quatre pics de consommation en été et vu l'intégration de nouvelles demandes et donc de nouveaux projets.

Assainissement du foncier agricole

Le dossier sera clos avant la fin 2025

L'opération d'assainissement et de récupération des terres agricoles concédées par l'Etat dans le cadre de la loi 10-03 a atteint des étapes "très avancées", selon le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri, assurant que ce dossier sera clos "définitivement" avant la fin de l'année en cours 2025. Lanasri a affirmé dans un entretien à l'APS que le processus d'assainissement et de récupération du foncier agricole octroyé en vertu de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités et les conditions d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat et stipulant la conversion du droit de jouissance en droit de concession, a atteint des étapes "très avancées", en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de "clôturer ce dossier avant la fin de l'année 2025". Alors qu'il présidait la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), en novembre dernier, le président de la République avait souligné que "le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025", appelant les membres du gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une solution à ce dossier ainsi que les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière. A ce jour, plus de 85.000 hectares de terres inexploitées ont été récupérés et seront redistribués dans le cadre de la concession, selon le directeur général de l'ONTA, soulignant que cette opération est intervenue sur la base des résultats de l'inspection effectuée sur le terrain par les comités de wilayas chargés du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des projets agricoles et qui comptent parmi ses membres des représentants de l'office, des directions des services agri-

coles et des communes. "La décision de récupérer ces terres agricoles est intervenue après avoir transmis aux bénéficiaires des mises en demeure à ce sujet", a précisé le même responsable, tout en mentionnant que de "nombreux agriculteurs se sont conformés et ont adhéré aux termes du cahier des charges, tandis que 1.531 contrats de concession agricole ont été résiliés et récupérés pour être attribués à des investisseurs sérieux". Quant aux dossiers en attente, relatifs au règlement sous les formules précédentes dans le cadre du décret exécutif 24-55 modifiant et complétant le décret 21-432, M. Lanasri a précisé qu'"ils s'élevaient à plus de 33.000 dossiers qui concernent une superficie totale de plus de 642.000 hectares au niveau de 52 wilayas et dont 98% des dossiers ont été étudiés". Après étude de ces dossiers, plus de 1.300 certificats de qualification ont été attribués à ce jour pour une superficie totale estimée à 141.000 hectares, a-t-il mentionné ajoutant que ces certificats ont été délivrés par l'office après régularisation de la situation, en attendant l'obtention d'un contrat de concession. Evoquant les terres agricoles exploitées sans titres, M. Lanasri a indiqué que l'ONTA avait recensé environ 142.000 dos-

siers éligibles pour régularisation dans le cadre des dispositions de la circulaire interministérielle n 750 du 18 juillet 2018 relative à l'assainissement du foncier agricole, ainsi que l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur. Ainsi, plus de 11.000 rapports "positifs" ont été émis jusqu'à présent au profit des propriétaires des dossiers soumis, ainsi que 11.000 rapports "négatifs" pour diverses raisons, après avoir effectué plus de 52.000 inspections sur le terrain par les comités de wilayas compétents, a précisé le même responsable. Ils sont aussi 188.320 agriculteurs à bénéficier de contrats de concession agricole, soit 98% de l'ensemble des concernés par le processus de conversion du droit de jouissance en droit de concession, avec une superficie estimée à plus de 2,1 millions d'hectares à travers le pays. Dans ce cadre, le directeur général de l'ONTA a fait savoir que ces résultats "positifs" ont été obtenus grâce à "la coordination permanente dans le cadre du travail des comités techniques de promotion de l'investissement agricole avec les walis et les directions des domaines à travers les différentes wilayas.

ONTA

122.000 hectares seront distribués en 2025

L'Office national des terres agricoles (ONTA) prévoit la distribution, durant l'année en cours, de 122000 hectares de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat pour leur mise en valeur, dans le cadre de la concession, a indiqué le directeur général de l'Office, Mohamed Ameziane Lanasri. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Lanasri a annoncé "qu'une opération de distribution de 122.000 hectares de foncier agricole a été programmée par l'Office cette année, sous forme de portefeuilles fonciers, via sa plateforme numérique", et ce, dans le cadre du décret exécutif N° 21-432, publié en novembre 2021, qui définit les conditions et modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat. Ces terres seront réparties sur "66 périmètres à travers 12 wilayas, à savoir Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Relizane, Saïda, El Bayadh, Chlef, El Meniaa, Tindouf, In Salah, In Guezzam, Timimoun et Tamanrasset", a précisé le directeur général, affirmant que "d'autres wilayas pourraient être ajoutées à cette liste si des terres supplémentaires avec des ressources en eau seront disponibles". Cette opération vise, selon lui, "à étendre les superficies agricoles du pays afin de garantir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance dans tous les produits agricoles, notamment les produits stratégiques, ce qui contribuerait à réduire la facture d'importation et à favoriser l'exportation". Evoquant l'importance de la numérisation des terres agricoles, le même responsable a affirmé que celle-ci permet "l'établissement d'un diagnostic du secteur avec des chiffres

et des données fiables et réalistes, sur lesquelles l'Etat peut se baser pour la mise en place des mécanismes susceptibles de réaliser ses objectifs". Dans ce cadre, M. Lanasri a précisé que, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation et à la modernisation du secteur agricole, l'ONTA a placé la numérisation parmi ses priorités, notamment à travers le lancement d'une plateforme numérique pour la soumission des demandes d'acquisition de terres agricoles, le 1er novembre 2023. "Cela a permis de bénéficier des terres agricoles en toute transparence et dans un délai court, ce qui a contribué à augmenter la productivité", a-t-il fait valoir. L'Office prévoit également la numérisation des inspections sur le terrain, effectuées pour la réalisation de projets agricoles. Pour ce faire, des formations sont actuellement dispensées au profit des cadres et ingénieurs agronomes de l'office pour leur permettre de maîtriser le système d'information géographique (SIG), ajoute le responsable. A cette occasion, M. Lanasri a fait savoir que, depuis le lancement de la plateforme numérique de l'office, il y a eu l'attribution de 81115 hectares de terres destinées à l'investissement à travers 77 périmètres agricoles. Cela a été fait après la publication de cinq portefeuilles fonciers sur la plateforme, le premier ayant couvert cinq wilayas avec 39 périmètres de concession pour une superficie de 13582 hectares, tandis que le deuxième portefeuille concernait la wilaya de Souk Ahras avec cinq périmètres pour une superficie de 235 hectares.

Hydrocarbures

La saoudienne Midad Energy souhaite renforcer ses investissements

Le PDG de la société saoudienne Midad Energy North Africa, Cheikh Abdulleh Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, a affiché, lundi à Alger, l'intérêt que porte sa compagnie au renforcement de ses investissements en Algérie, au regard du climat d'investissement "exceptionnel" et des opportunités "prometteuses" qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Le responsable saoudien s'exprimait lors de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et de cadres du ministère, selon le communiqué. A cette occasion, Cheikh Abdulleh Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban a précisé que "Midad Energy North Africa souhaite renforcer ses investissements en Algérie, au regard du climat d'investissement exceptionnel et des opportunités prometteuses qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie", soulignant "l'engagement de la compagnie saoudienne

à renforcer sa coopération avec le groupe Sonatrach dans des domaines d'intérêt commun, au mieux des intérêts économiques des deux pays". De son côté, M. Arkab a mis en avant "l'importance du développement d'un partenariat économique basé sur les intérêts mutuels", affirmant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations fraternelles solides entre l'Algérie et l'Arabie saoudite". Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "les relations bilatérales et les perspectives de coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie Midad Energy North Africa, notamment en matière de développement des gisements, de recherche, de prospection et de production d'hydrocarbures en Algérie". Les deux parties ont également discuté de "nouvelles possibilités de partenariat et d'investissement dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, dans l'objectif de développer des projets stratégiques favorisant l'échange et le transfert de connaissances et le développement des compétences dans le domaine des hydrocarbures", conclut le communiqué.

Abdelhamid Mazri:

«Sonelgaz est décidée à recouvrer ses créances»

Devenues abyssales depuis la pandémie de la Covid-19, les créances de Sonelgaz s'élèvent, selon son directeur de distribution, Abdelhamid Mazri, à 180 milliards de dinars, soit une évolution de 30% par rapport à l'année écoulée. L'opérateur économique à vocation de service public semble dépassé, et est décidé à passer à la collecte de son dû, déclare-t-il lors de son passage, ce lundi, à l'émission «l'Invité du jour», de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, affirmant qu'«une campagne de recouvrement d'envergure lancée intervient après des périodes exceptionnelles, où la Sonelgaz a eu à interrompre ses campagnes de recouvrement des créances du Groupe». «Cette fois, la société a décidé de lancer sa campagne de recouvrement avec un dispositif de facilitation permettant au client de s'acquitter de sa créance sans contrainte», dit-il, rappelant qu'outre les agences de Sonelgaz, «il y a le paiement au niveau des bureaux de poste, le paiement par internet avec possibilité d'échelonner ces dettes». Et de préciser que sur les 180 milliards de dinars, le plus gros est détenu par

le privé, soit 77 milliards concernant la consommation simples (entreprises et ménages), avec un taux de 44%, tandis que les collectivités tournent autour d'un portefeuille qui avoisine 30% de la consommation globale. «Nous produisons de l'électricité pour plus de 12 millions d'abonnés puissants et 8,100 millions abonnés au gaz. C'est-à-dire un taux de pénétration d'électricité de 99% et de 70% pour le gaz», précise le responsable à la Sonelgaz, soulignant un accroissement annuel de 3 à 5%, soit un demi-million de clients chaque année. «C'est dire que l'évolution est importante à l'exemple de 2024 qui a nécessité d'intégrer 1 200 mégawatts l'année. C'est l'équivalent d'une centrale par an», soutient l'orateur. Selon le responsable de la distribution, la consommation globale est de 25 gigawatts d'électricité, alors que pour le gaz, elle est de 11 millions normocubeurs. Ce qui oblige le Groupe Sonelgaz, selon lui, à adapter son réseau, tous les ans. Une exigence, dit-il, qui obéit à «deux étapes importantes, à savoir le passage d'hiver et le passage d'été pour l'électricité». «Nous avons eu à recenser huit opé-

rations de mise à niveau et qui a entraîné 6 nouvelles sources pour préparer cet hiver. Pour l'été, qui débute en juin, et exceptionnellement fin mars pour certaines régions, nous avons terminé le programme», assure-t-il. «Cet exercice s'est soldé par l'introduction de 16 nouvelles sources (les postes HTMT de distribution publique-ndlr)», affirme l'invité de la radio. Il y aura ainsi augmentation de la production d'électricité par rapport à 2024, durant laquelle il y a eu quatre pics de consommation en été et vu l'intégration de nouvelles demandes et donc de nouveaux projets. Les travaux de raccordement à l'électricité, comme au gaz, sont permanents, selon lui. Toutefois, sur orientations des pouvoirs publics, la priorité est accordée à l'activité économique, tous secteurs confondus afin, précise-t-il, de répondre rapidement à la demande des investisseurs. Concernant les projets structurants, Sonelgaz a déclenché l'exécution des programmes d'action élaborés. «L'agenda comporte les périmètres agricoles, les zones d'ombre, les zones industrielles et les stations de dessalement», affirme-t-il.

Intempéries

Plusieurs routes coupées en raison de l'accumulation de la neige



Les intempéries enregistrées dans plusieurs régions du centre et de l'est du pays ont entraîné la fermeture de plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW) en raison de l'accumulation de la neige, selon un bilan établi lundi à 15 heures par les services de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya de Bouira, l'accumulation de la neige a entraîné la fermeture de la RN 33, dans son tronçon reliant Bouira et Tizi-Ouzou, au niveau des régions de Tikjda (commune d'El Asnam) et d'Akouker dans la commune de Bechloul, ainsi que de la RN 30, dans son tronçon reliant la commune de Saharidj (Bouira) et Ouacif (Tizi Ouzou), au niveau de Tizi N'Kouilal (commune de Saharidj), précise la même source. La RN 15 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou est également fermée au niveau du col de Tirourda (commune d'Aghbalou), selon le bilan. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, la RN 33 reliant Bouira et Tizi Ouzou est coupée à la circulation à hauteur du village Assoul (commune d'Aït Boumahdi) à cause de l'accumulation de la neige, de même que la RN 15 reliant les deux wilayas, au niveau du col de Tirourda (commune d'Iferhounène). La neige a également causé la fermeture de la RN 30 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou, au niveau de la région de Tizi N'Kouilal (commune d'Iboudraren). Le même constat a été fait au niveau du CW 253 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa, à hauteur du col de Chellata (commune d'Illilten), ainsi qu'au niveau du CW 251 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa, à hauteur de Chellata (commune d'Aït Ziki). Dans la wilaya de Béjaïa, la RN 26 (A) reliant Béjaïa et Tizi Ouzou est fermée au niveau du col de Chellata (commune de Chellata). Les services de la Gendarmerie nationale ont indiqué que les autres routes étaient «ouvertes à la circulation», invitant les usagers à la prudence et la vigilance.

Accès universel aux soins

L'Algérie, premier pays en Afrique

Le système de santé algérien est le premier en Afrique, s'agissant de l'accès universel aux soins, a affirmé, lundi à Alger, le directeur général de Roche-Algérie, Dr Khalil Kadaoui, mettant en avant les atouts du pays dans le domaine technologique.

"Le système de santé algérien est l'un des plus avancés en Afrique et l'Algérie est le premier pays du continent à assurer l'accès universel aux soins, au moment où plusieurs pays projettent d'y accéder d'ici plusieurs années", a déclaré Dr Kadaoui, lors d'une session de formation destinée aux journalistes. Une rencontre dédiée à la présentation du livre blanc intitulé "Le prochain chapitre de l'innovation en santé numérique en Algérie", durant laquelle le même res-

ponsable a fait part du projet de collaboration en santé, liant Roche-Algérie à Algeria Venture, premier accélérateur public des start-up et relevant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Plus précisément, il s'agit d'"accompagner et de soutenir des start-up porteuses de solutions réalisables aux problématiques liées à la santé, afin d'optimiser le parcours de soins du malade et d'accélérer le processus de numérisation du secteur", a encore expliqué Dr Kadaoui. A cet effet, un nombre de start-up sera incessamment sélectionné parmi la quarantaine de jeunes entreprises, dotées de connaissances basiques du domaine de la santé, a-t-il ajouté, précisant que ce projet s'est inspiré de l'expérience

finlandaise, en matière de développement numérique en santé. "Il faut savoir que le système sanitaire de la Finlande est l'un des plus avancés au monde s'agissant des données de santé et qu'il a des similitudes avec le système de santé algérien en terme de centralisation, ce dernier étant administré par le ministère de la Santé", a poursuivi le dirigeant de Roche-Algérie. Il a conclu en rappelant "les atouts dont dispose le pays pour accélérer la transformation numérique du secteur de la santé, entamée il y a plusieurs mois, citant notamment "le terreau étudiant" formé annuellement par l'Université algérienne ainsi que la politique de l'Etat d'encouragement à la création des start-up et autres Micro-entreprises.

Air Algérie

Réduction de 50% sur les vols internationaux durant le Ramadhan

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, lundi dans un communiqué, une réduction de 50% sur les billets économiques des vols internationaux durant le prochain Ramadhan. "Dans le cadre de son engagement citoyen et de sa volonté de répondre aux attentes de ses clients, la compagnie Air Algérie a le plaisir d'annoncer à ses chers clients une offre spéciale à l'occasion du prochain Ramadhan, avec une réduction de 50% sur les tarifs des billets économiques pour son réseau international", est-il indiqué dans le communiqué.

Bloquées par la neige à Boghni (Tizi-Ouzou)

25 personnes secourues par la protection civile

Vingt-cinq personnes qui étaient bloquées, hier lundi, par la neige à bord de leurs véhicules dans la commune montagneuse de Boghni, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, ont été secourues par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Les 25 personnes, étaient à bord de 9 véhicules et voulaient rejoindre la station climatique de Tala Guiléf, où elles se sont retrouvées bloquées par la neige qui a recouvert, depuis hier, la région, fermant certains axes routiers situés en altitude, notamment ceux menant vers la station climatique de Tala Guiléf. Les éléments de la protection civile de l'unité de Boghni sont intervenus pour dégager les véhicules et permettre ainsi aux personnes bloquées de rentrer chez elles saines et sauvées. La cellule de communication de la direction de la protection civile a saisi l'occasion pour réitérer son appel à la vigilance en cette période de chutes de neige, invitant les citoyens à ne pas prendre de risque en se rendant dans des zones ou en empruntant des routes fermées par la poudreuse. Au risque de se retrouver bloquées par la neige, s'ajoute celui des chutes de pierres qui se produisent parfois en période de fortes précipitations dans cette région montagneuse rocheuse. D'ailleurs, les services de la gendarmerie nationale ont signalé un déboulement rocheux dans la même zone, à savoir la Route Nationale 30, dans sa partie reliant Boghni à Tala Guiléf, appelant les automobilistes à être vigilants.

Emigration clandestine

Une tentative de hargha déjouée à Tlemcen

Les forces de police de Tlemcen ont réussi à déjouer une tentative de traversée clandestine par mer et à arrêter 4 individus, a-t-on appris, mardi, selon un communiqué diffusé mardi par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été orchestrée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, relevant du service de police judiciaire de la wilaya. Elle a été déclenchée suite à des informations faisant état d'un groupe d'individus préparant une traversée illégale par mer. En collaboration avec les autorités judiciaires compétentes, l'opération a permis d'interpeller les membres de ce réseau criminel, ainsi que de saisir divers équipements de navigation, dont une embarcation pneumatique, un moteur, 2 réservoirs, 1 boussole et 2 jerricans de carburant. Les domiciles des suspects ont également été perquisitionnés, révélant la présence de comprimés et de substances psychotropes, ainsi qu'une petite balance portant des traces de cocaïne. Les individus arrêtés ont été présentés aux instances judiciaires pour des charges liées à la tentative de trafic de migrants, ainsi qu'à la détention et à la consommation illicites de substances psychotropes et de drogues dures.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التخطيط الاقتصادي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°...01/SIMPA/USTOMB/2025
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUE AU PROFIT DU LABORATOIRE
DE RECHERCHE DE SIGNAL IMAGE ET PAROLE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED
BOUDIAF

NIF : 40802000310039

1- L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf relatif à

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUE AU PROFIT DU LABORATOIRE DE RECHERCHE DE SIGNAL IMAGE ET PAROLE

LOT UNIQUE : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES-LABORATOIRE SIMPA-USTOMB

2- Eligibilité des candidats :

En application des articles 39 et 43 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 16 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
Peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour chaque lots et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.
à ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour le lot unique l'objet du cahier des charges que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions (capacité professionnelle, capacité technique, capacité financière)

Lot	Intitulé du lot	Conditions de participation justifiées de l'une ou plusieurs des activités commerciales, inscrites sur le registre de commerce
UNIQUE	LOT UNIQUE EQUIPEMENTS INFORMATIQUES-LABORATOIRE SIMPA-USTOMB	<p>- Capacité professionnelle : Sur le registre de commerce : domaines d'équipement informatique</p> <p>Fabricants ayant des attestations justifiant leur statut de fabricant ou Revendeur (import ou export) ou vente d'équipements informatique ou import d'équipement informatique ou commercant en équipement informatique</p> <p>- Capacité technique : ayant réalisé des marchés ou des conventions d'équipements justifier par au moins une attestation de bonne exécution signée, datée, enregistrée dans le domaine des équipements informatique délivrée par le maître d'ouvrage public.</p> <p>- Capacité financière : avoir réalisé au moins une somme du chiffre d'affaire de 4 400 000 DA durant les trois dernières années</p>

3- Conformément à l'Article 63 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : Le service contractant tient à la disposition des entreprises le cahier des charges et la documentation prévue à l'article 64 du décret présidentiel. Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet auprès du :

VICE-RECTORAT CHARGE DE LA DPIO
DEVELOPPEMENT, PROSPECTIVE, INFORMATION, ET ORIENTATION
TOUR ADMINISTRATIVE, 5^{EME} ETAGE, USTO-MB, BIR EL DJIR

contre le paiement de la somme de (6000, 00 DA) non remboursable à verser au compte CCP 332537 CLE 38 de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf - BP 1505 ORAN EL M'NAOUAR.-
Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement. Cette documentation peut-être adressée au candidat qui en fait la demande.

4- la liste sommaire des pièces exigées :

La liste détaillée des pièces exigées du dossier de candidature de l'offre technique et financière figure dans le cahier des charges (Voir Article 18 du cahier des charges : « DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE »).

5- Soumissions : Conformément à l'Article 67 du décret présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 : Les offres doivent comporter :

- un dossier de candidature,
- une offre technique
- et une offre financière.

1- Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe comportant les mentions suivantes :

Nom du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°01/SIMPA/USTOMB/2025
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUE AU PROFIT DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE DE SIGNAL IMAGE ET PAROLE UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA
TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
« DOSSIER DE CANDIDATURE »

2- l'offre technique est insérée dans une enveloppe comportant les mentions suivantes :

Nom du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES
DE CAPACITES MINIMALES
N°...01/SIMPA/USTOMB/2025
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUE AU PROFIT DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE DE SIGNAL IMAGE ET PAROLE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
« OFFRE TECHNIQUE »

3- et l'offre financière est insérée dans une enveloppe comportant les mentions suivantes :

Nom du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°...01.../SIMPA/USTOMB/2025
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUE AU PROFIT DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE DE SIGNAL IMAGE ET PAROLE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
« OFFRE FINANCIERE »

Ces trois (01+02+03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant les mentions suivantes :
L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES
DE CAPACITES MINIMALES
N°...01.../SIMPA/USTOMB/2025
Intitulé de l'opération : RELATIF A ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUE AU PROFIT DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE DE SIGNAL IMAGE ET PAROLE
UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF
A'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES.

Si l'enveloppe extérieure n'est libellée comme indiqué ci-dessus, l'administration ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou de ce qu'elle soit ouverte prématurément par négligence.

Les offres devront être déposées directement, et non expédiées, à la date de dépôt des offres fixée ci-dessous à l'adresse sus citée.
Aucune offre ne sera acceptée si elle parvient après la date fixée pour le dépôt des offres.

Il est expressément demandé de respecter ces instructions (article 17 pour la présentation des offres). Toute offre y dérogeant sera automatiquement écartée

- La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP de 08h30 à 11h30 heures.

- La date d'ouverture des plis est le 15^{ème} jour à 11h30 auprès du 14^{ème} étage de la tour administrative de l'USTOMB.

- Les soumissionnaires sont invités à y assister.

- La durée de validité des offres : La durée de la validité des offres comprend la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

LE DIRECTEUR DE L'USTOMB

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000483 15.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE LA PROMOTION ET DE LA GESTION IMMOBILIERE D'ORAN
DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE
N°:...../DMO/D.G/2024



وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري ل وهران
المديرية العامة
دائرة التحكم في المنقذات
الرقم: /د.م.ج/ع/2024

NIF : 099 931 010 421 329

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire CONCERNANT LE CONCOURS D'ARCHITECTURE

N°08/2024 DU 01/10/2024

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI) DU PROJET DES 100 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS EN TCE Y COMPRIS VRD à SIDI BEN YEBKA .COMMUNE DE SIDI BEN YEBKA.DAIRA D'ARZEW .WILAYA D'ORAN (PROGRAMME 3000 LOGEMENTS LPL ANNEE 2024)

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, adresse 08 place BOUDALI HASNI ex Klebert Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture N°08/2024, paru le 01/10/2024 dans les quotidiens nationaux : Le CARREFOUR D'ALGERIE et El Djoumhouria, portant la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation 100 logements publics locatifs en TCE Y COMPRIS VRD à SIDI BEN YEBKA – COMMUNE DE SIDI BEN YEBKA-DAIRA D'ARZEW –WILAYA D'ORAN (PROGRAMME 3000 LOGEMENTS LPL ANNEE 2024) à travers la wilaya d'Oran que les marchés de maîtrise d'œuvre (études et suivi) sont attribués provisoirement aux maîtres d'œuvres désignés ci-dessous:

Projet	Soumissionnaire attributaire Du marché	Notes totales obtenues (prestation+financière+ technique)	Montant de l'offre financière en TTC (étude et suivi) + Délai	Critère de choix
Maitrise d'œuvre (étude et suivi) de la réalisation des 100 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS EN TCE Y COMPRIS VRD à SIDI BEN YEBKA .COMMUNE DE SIDI BEN YEBKA.DAIRA D'ARZEW .WILAYA D'ORAN (PROGRAMME 3000 LOGEMENTS LPL ANNEE 2024).	AMEUR LARBI NIF: 186310104858270 Adresse siège social :1063 LOGTS AADL BLOC 05 -1 ^{er} ETAGE N°03.USTO -ORAN	83.33 /100 points Répartis comme suit : Note Prestation : 53.33/70 pts Note financière : 6/10 pts Note technique : 20/20 pts	20 142 080.00 DA montant des études : 4 462 080.00 DA montant de suivi 15 680 000.00 DA Délai : (04) mois pour les études (16) mois pour le suivi	Le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note cumulée des notes techniques, de prestations et financière conformément au cahier des charges

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran -Adresse 08 Place Boudali Hasni ex Klebert -Sidi El Houari, Wilaya ORAN dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission sectorielle des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (MHUV) dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième (10) jours, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000327 15.01.2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

N° d'identification statistique 099120019001047

Conformément aux dispositions de l'article n° 63 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de l'administration locale de la Wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence minimales paru aux quotidiens nationaux : " بوليا " en date du 03/12/2024 et" LE CARREFOUR D'ALGERIE " en date du 03/12/2024, RELATIF LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU NIVEAUX DES SIEGES DAIRAS En lots séparés.

qu'à l'issue de la réunion de jugement des offres techniques et financières qui s'est tenue en date du 30/12/2024, l'avis d'attribution provisoire a été attribué provisoirement aux entreprises comme suit :

Projet	Entreprise	Montant propose	Montant après correction	Délais	Nombre de points obtenus	Obs
Lot 01: Travaux d'aménagement du siège daïra d'ouled brahim.	BOUDOU Tewfik nif:189200103451197	5 505 535.00DA	5 505 535.00 DA	02Mois et 15 Jours	40.00	Offre moins disant
Lot 02: Travaux d'aménagement du siège daïra hassasna.	لرابي مختار nif:187200103318140	5 366 305.00 DA	6 765 745.00 DA	02Mois et 20 Jours	45.00	Offre moins disant
Lot 03: Travaux d'aménagement du siège daïra Sidi boubekeur.	KAFI MOHAMED REDHA nif:194200104080179	3 588 207.00 DA	4 196 535.00 DA	Quatre-vingt-huit jours	49.00	Offre moins disant
Lot 04: Travaux d'aménagement du siège daïra Youb.	EURL MALIK LILINJAZ nif:002420074290404	3 766 350.00 DA	3 766 350.00 DA	02 Mois et Vingt-huit jours	40.00	Offre moins disant

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières peuvent rapprocher de la Direction de l'Administration Locale – bureau des marchés public dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution.

Tout participant conteste ce choix, à le droit de présenter un recours à monsieur le directeur de l'administration locale de la Wilaya de saïda dans un délai de dix(10) jours à partir de la première parution dans les journaux.

LE WALI

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531000631 15.01.2025

Pour éviter des risques d'aquaplanage et de débordement des eaux pluviales

Le curage et le débouchage des avaloirs en cours

Par B. Habib

Les opérations de curage des avaloirs, des bouches d'égout et des systèmes d'évacuation des eaux pluviales, ont repris ce mardi dans différents boulevards et quartiers du Centre-ville notamment sur les passages du Tram ainsi qu'au niveau de plusieurs communes de la wilaya d'Oran, pour anticiper les risques de fortes pluies avec leur corollaire, l'obstruction par les eaux de canaux d'évacuation, a-t-on constaté sur place. Face aux pluies bénéfiques et sans arrêt durant la nuit de lundi à mardi et qui se sont poursuivies jusqu'à la demi-journée d'hier, les équipes de la SEOR et de l'APC d'Oran ont réoccupé le terrain pour mettre les bouchées doubles, renforcer le curage des avaloirs afin de parer au plus pressé, en cas de pluies abondantes susceptibles d'engendrer des répercussions notamment sur le plan des débordements d'eau sur les réseaux routiers. Des réunions de coordination auxquelles ont pris part des équipes des Epics, au niveau des communes, ont eu lieu, hier, pour évaluer la situation actuelle des avaloirs. Pour rappel, les premières opérations de nettoyage et de curage préventif des avaloirs avaient eu lieu en septembre 2024 à Oran, ce



qui avait permis de remettre en l'état un nombre important d'avaloirs et de bouches évacuation des eaux pluviales, en prévision de premières pluies d'automne avec la participation de SEOR, de la Direction de la voirie outre les travaux publics et les Epics Oran-Vert et Oran-Propreté. Cette première opération, rappelons-le, avait permis de traiter plus de 3.600 avaloirs à Oran. Sitôt les pluies ont repris, une deuxième campagne a été ordonnée pour relancer le nettoyage et le traitement des avaloirs et l'enlèvement des déchets plastiques ou autres qui sont nuisibles à l'évacuation des eaux plu-

viales en temps réel de fortes averses. L'aquaplanage est un phénomène dangereux quand il se produit. Il survient lorsqu'un pneu d'un véhicule n'adhère plus à la structure de la route qui est alors imbibée d'eaux de pluie. L'opération consistera éventuellement à débarrasser les routes submergées d'eaux pluviales pour permettre une circulation normale en période de fortes ondées. Cela maintient les routes en leur fluidité de trafic et diminue les accidents de voitures en temps de fortes pluies : un aspect qui entre dans la prévention et la sécurité routière.

Formation professionnelle à Oran

Plus de 8 000 places pédagogiques pour la session de février

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran offre, pour la prochaine session de février, plus de 8 000 places pédagogiques au profit des nouveaux stagiaires dans divers domaines de formation, a-t-on appris de la direction locale du secteur. Ces places pédagogiques sont réparties entre la formation diplômante, le mode de formation en présentiel, la formation par apprentissage, la formation à distance, la formation passerelle, les cours du soir et les écoles privées, a-t-on fait savoir de même source. Le secteur propose aussi des formations qualifiantes, à l'instar de la formation initiale, la formation des femmes au foyer et la formation dans les milieux rural et pénitentiaire, a précisé Nacera Mansouri, responsable de la communication au sein de la direction. La session sera marquée par l'introduction de trois nouvelles spécialités dans le mode de la formation par l'apprentissage, à savoir l'aquaculture prévue au centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Chahid Chibani Mustapha» à Misserghine, la réparation (ramendage) des filets de pêche prévue au niveau des centres de formation de Aïn El-Turck 1, «Mers El Hadjadj» et «Gdyel», ainsi que l'aquaculture en eau douce (bassins) proposées par les centres «Chahid Chibani Mustapha» à Mers El Kebir et «Chahid Madani Abdallah à Hassi Bounif. L'introduction de ces nouvelles spécialités s'inscrit dans le ca-



dre de la stratégie du secteur visant à adapter les spécialités de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail, notamment en fournissant une main-d'œuvre qualifiée, ainsi qu'en tenant compte des spécificités du développement local

de chaque région, a expliqué la même source. Les inscriptions pour cette session débiteront, dès aujourd'hui (dimanche), et se poursuivront jusqu'au 15 février prochain sur la plateforme «Takwin» et dans les établissements de formation.

Zone industrielle d'Es Sénia

Une usine de plastique ravagée par un incendie

À l'aube de la journée d'hier, la zone industrielle à Es Sénia a été le cadre d'un violent incendie qui a ravagé une usine de plastique. Selon une source officielle, ce brasier s'est déclaré dans une zone de pas moins de 1.900 m². La même source indique qu'aucune victime n'a été enregistrée. Quant aux dégâts, ils sont considérables. L'opération d'extinction des flammes, lancée par les hommes du feu, relevant de la Direction de la Protection civile d'Oran, a duré jusqu'à 06 heures 10 mn du matin. On apprend que 04 camions incendies et ravitailleurs ont été dirigés vers le lieu de l'incendie, avec 02 ambulances. Les causes de cet incendie restent pour l'heure inconnues, en attendant l'ouverture d'une enquête.

A.Kader

Université d'Oran 2

Accord de coopération avec l'Université italienne de Pérouse

Un accord de coopération a été signé, lundi, entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'Université de Pérouse (Italie) pour l'ouverture d'un département de langue italienne. L'accord conclu en ligne (internet) a été signé par le Recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chalal, et le Recteur de l'Université de Pérouse, Valerio De Cesaris. Etaient également présents, du côté algérien, la doyenne de la Faculté des langues étrangères, Nabila Hamidou, et le vice-recteur chargé des relations extérieures, Smaïl Ammani. Du côté italien, ont participé à la cérémonie Sabrina Stroppa, responsable du département de langue, littérature et arts italiens dans le monde, ainsi que Francesco Lamboni, chargé des relations internationales et des affaires juridiques à l'Université de Pérouse. En vertu de cet accord, il a été convenu d'ouvrir un département de langue italienne à l'Université d'Oran 2 à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, tout en renforçant la coopération par des échanges académiques et culturels. Le programme inclura des cours de langue italienne visant à former les étudiants à la maîtrise de cette langue, ainsi que des formations spécifiques pour améliorer les compétences linguistiques, notamment dans les secteurs du tourisme et de la culture. En marge de la cérémonie, le professeur Ahmed Chalal a souligné que cet "accord s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université pour développer son réseau de coopération avec les institutions universitaires internationales, dans le but d'améliorer sa visibilité et de faciliter la mobilité des enseignants, des étudiants et des personnels de l'université pour des stages, formations et autres activités". L'accord permettra également des échanges entre étudiants et enseignants-chercheurs des deux universités, en vue de développer des programmes, projets de recherche, activités de formation et d'organiser des événements communs. "Le principal objectif de cet accord est l'ouverture d'un programme de spécialisation en langue italienne", a-t-il ajouté.

Maison de la Jeunesse «M'barek El Mili»

Un mois théâtral en hommage au défunt artiste Belfadel Sidi Mohamed

Un mois théâtral a été lancé, jeudi au Théâtre de poche de la Maison de la Jeunesse «M'barek El Mili» à Oran, en hommage au metteur en scène et acteur de théâtre et de cinéma le défunt Belfadel Sidi Mohamed, à l'occasion du premier anniversaire de son décès. L'ouverture de cet événement culturel, organisé sous le slogan «L'artiste revient», a réuni un large public composé de jeunes passionnés d'art ainsi que des amis de l'artiste Belfadel Sidi Mohamed (1964-2024), qui a enrichi la scène culturelle par ses œuvres théâtrales et cinématographiques, notamment dans le domaine des courts métrages. Le premier jour de cette manifestation a été marqué par la présentation d'une pièce de théâtre retraçant la carrière artistique de ce grand nom, décédé le 10 janvier 2024. La pièce, réalisée et écrite par Mohamed Mihoubi, président de l'association organisatrice, a été suivie de témoignages émouvants de ses amis et collaborateurs, qui ont partagé avec lui la production de certaines de ses œuvres théâtrales. Le défunt, qui était président du syndicat des acteurs de théâtre et de cinéma de la wilaya d'Oran, figure parmi les personnalités artistiques les plus marquantes ayant contribué à dynamiser la scène culturelle de la capitale de l'Ouest du pays, depuis les années 1980, à travers la production de nombreuses œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que des spectacles de pantomime qu'il a remis au goût du jour à Oran. Belfadel Sidi Mohamed était également l'un des fondateurs de l'association «Amel», ancien président de cette association et membre actif dans la création de la première édition du Festival de la chanson humoristique.

Stockage de céréales à Mostaganem Vers la livraison de 05 centres intermédiaires

La wilaya de Mostaganem prévoit la réception de cinq centres intermédiaires de proximité pour le stockage de céréales, a-t-on appris jeudi auprès des Services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté dans la journée les travaux de réalisation de ces infrastructures, sur lesquelles la wilaya mise pour développer la filière des grandes cultures et élargir les capacités de stockage de ces produits agricoles aux niveaux local et régional. Lors de sa visite au centre de stockage de la commune de Sidi-Ali, d'une capacité de 50.000 quintaux, M. Boudouh a instruit l'entreprise réalisatrice "d'accélérer les travaux et de renforcer le chantier en main-d'œuvre afin de livrer le projet d'ici le 18 janvier prochain", a fait savoir la même source. Ce projet, qui a nécessité une allocation budgétaire de 265 millions DA, a atteint un taux d'avancement de 85 %, selon les explications fournies au wali. Le premier responsable de l'exécutif local a également insisté sur la nécessité de livrer le projet du centre de stockage de la commune de Oued El Kheir, dès le début de la semaine prochaine. Lors de sa visite dans cette commune, il a, en outre, demandé au directeur de l'Administration locale (DAL) d'acquiescer un bus de transport scolaire au profit des élèves de la localité. Il a également décidé d'allouer une somme de 3 millions DA pour l'aménagement d'un espace commercial destiné aux marchands de fruits et légumes. Dans la commune voisine d'Ouled Mâala, le wali a inspecté le projet de réalisation d'un ouvrage d'art (pont) reliant les deux rives de l'oued Cheliff, qui connectera la wilaya de Mostaganem à celle de Relizane.

Sidi Bel-Abbès Démantèlement d'un réseau de change illégal



La brigade de lutte contre la criminalité économique et financière de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès a annoncé le démantèlement d'un réseau criminel, spécialisé dans la violation de la législation et de la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux. Cette opération, menée avec une efficacité remarquable, souligne l'engagement constant des forces de l'ordre dans la protection de l'économie nationale face aux menaces que représentent les circuits financiers illégaux. L'enquête, déclenchée suite à des renseignements précis concernant des activités de vente illégale de devises dans la ville, a abouti à l'arrestation de quatre individus, âgés de 35 à 40 ans. Ces derniers, agissant au sein d'une structure criminelle organisée, se livraient à des transactions illicites de devises étrangères, contournant ainsi les réglementations en vigueur et portant potentiellement atteinte à la stabilité financière du pays. L'approche méthodique des enquêteurs a permis non seulement d'identifier et d'appréhender les suspects, mais également de mettre à jour l'étendue de leurs opérations illégales. L'opération, menée sous la supervision rigoureuse du procureur de la République compétent, a abouti à la saisie de sommes considérables, à savoir plus de trois milliards de centimes en monnaie nationale, ainsi que d'importantes quantités de devises étrangères dont les montants exacts sont en cours d'évaluation. Cette saisie constitue un coup dur porté aux activités du réseau et témoigne de l'importance des sommes en jeu dans ce type de criminalité. Les investigations se poursuivent afin de déterminer l'origine des fonds saisis et d'identifier d'éventuelles autres ramifications du réseau. Cette affaire illustre la complexité de la criminalité financière et la nécessité d'une vigilance constante pour préserver l'intégrité de l'économie nationale. **Mohamed Nouar**

Incivisme à Mostaganem

Le pillage du mobilier urbain enlaidit la cité

Par Charef Kassous

Ces jours-ci, la ville de Mostaganem vit malencontreusement une scène de pillage de mobilier urbain sans précédent. Sur l'ensemble du périmètre urbain de la ville de Mostaganem, on assiste, au quotidien, à des scènes de pillage inqualifiables. Le phénomène s'intensifie car on pille, on dégrade, on dépouille la cité de ses biens, sans que personne ne s'en soucie. Ce qui se passe à Mostaganem, prend une ampleur démesurée. Attirés par le gain facile, par la revente, les voleurs activent et trouvent une facilité déconcertante à arracher, démonter, charger des métaux de tous genres. A Mostaganem, on dérobe des avaloirs, des plaques d'indication routière, des barrières de chantiers, des panneaux d'abribus, des haies des stades de proximité, des supports de toboggans et même des portails de mosquées. La nuit, on pique tout ce qui est vendable, en utilisant des camionnettes sans craindre rien ni personne. Personne ne sait qui est à l'origine de ce marché juteux, personne ne sait qui achète le produit de l'incivisme. Des réseaux de voleurs des biens de la municipalité s'amplifient car les dégâts sont effarants. Ces derniers se spécialisent dans la dépravation de ce qui est utile aux citoyens... le mobilier urbain. Tous s'accordent à dire que ce qui se passe, n'est chose normale, car le fléau ne s'arrête pas et les voleurs restent impunis. Ce qui ne s'explique pas pour le citoyen lambda, c'est la croissance de ces réseaux de voleurs qui pillent des ob-



jets volumineux qui les chargent et les transportent dans l'impunité la plus totale. Les voleurs visent gros car les receleurs, ceux qui amassent les tonnes de métaux, le font sans y être autorisés. Depuis Mostaganem, on envoie vers l'acheteur des tonnes de métal via la route, mais les sites de stockage semblent être inconnus. Les receleurs achètent et on encourage le pillage et c'est fastidieux pour le Trésor public. On a tous remarqué que la majorité des avaloirs, existant sur le tissu urbain, ont été volés et remplacés par de vieux pneus... qui sont mis sur le vide afin d'éviter les accidents. C'est ahurissant de constater que là où il y a de l'argent, il y a des espèces de réseaux même non structurés mais ils existent bel et bien. Ceci signifie tout simplement que ceux qui achètent le mobilier soustrait à la ville, connaissent parfaitement sa provenance. Par conséquent, ceux-là sont des receleurs,

donc condamnables. Ces réseaux ne pourraient pas être invisibles puisque des convois incessants de trailers transportent les déchets ferreux vers cette destination connue. On parle de réseaux, c'est presque certain, car là où il y a de l'argent facile à gagner, on s'y met même si la loi l'interdit. Des camionnettes, des charrettes et autres déambulent dans la ville avec un chargement de déchets, sans s'inquiéter et personne ne voit rien. Le constat est sans appel. Ce fléau, singulièrement coûteux pour le Trésor public et étrangement embarrassant, doit être banni par l'installation de la télésurveillance. Un investissement qui mettra, sans nul doute, fin au massacre. Il faut rappeler que cette situation mutilé le cadre de vie pour lequel certains ont travaillé dur. Mostaganem doit se débarrasser de ses énergumènes qui volent, saccagent et ruinent la cité pour deux sous.

Saïda

Chronique d'une ville oubliée

Comme partout ailleurs dans le pays, les temps ont changé et Saïda n'est plus la même. La situation dans laquelle elle se débat depuis de longues années, ne prête guère à l'optimisme et la plonge dans un profond marasme. Elle n'a plus la même physionomie, ni les mêmes habitudes. Les vernis du modernisme s'estompent aux premiers accrocs, les esprits sont encombrés de barricades de préjugés. La place de Méditation appelée ainsi par les Ouled Bled qui fait face à l'ancienne Mairie, fermée depuis plus de 03 ans, pour restauration, nous dit-on, continue vaille que vaille de jouer "Religieusement" son rôle de point de rencontre de toutes les mésententes et de tous les revirements. Là, on y déverse toutes les conditions de la mal-vie et tous

les secrets de toutes les Cités de la Ville. Chaque jour que Dieu fait, Saïda se transforme en caisse de résonances des ragots ravageurs. Le riche et le pauvre se rencontrent quotidiennement. L'Eternel a créé l'un comme l'autre, on y trouve le Dévot et le Tartuffe, l'honnête homme et son contraire, le repentant et sa victime, le syndicaliste et son exploiteur, le retraité et le chômeur maltraité par le mur auquel il s'adosse.

Le nouveau responsable qui vient faire son apprentissage, les mouches bleues qui remplissent quotidiennement les cafés de la place publique, les nouveaux ayatollahs qui vaille que vaille, jouent religieusement leur rôle avec leurs paroles mielleuses, la magie noire en vogue. Quoique réunis par groupes d'affinités, leur sujet

de discussion est le même: critiques et dénigrements ! Et il y a ceux qui se contentent d'écouter. L'absent qui a toujours tort, nourrit la discussion et quand par miracle, il apparaît, les langues fourchues, distillant leur venin, deviennent mielleuses à souhait, on flatte son Ego. Certains sujets laissent des plumes en tournant une tournée de café et autres boissons ou encore en accordant un prêt à un dénigreur insolvable. Les rares Saïdis qui gardent quelques illusions sur une hypothèque moralisation de la vie publique, en resteront pour leurs frais, la médiocrité érigée en système de gestion aura eu raison des espoirs les plus têtus. Dans ce genre d'endroit, le wali et sa troupe de l'Exécutif ainsi que les élus sont passés au Scanner. **OULDOGBAN**

Chambre d'agriculture de Chlef

Journée d'études sur la vulgarisation de l'alimentation du bétail

Par A. BOUKHTACHE

La Chambre d'agriculture de la wilaya de Chlef a organisé une journée d'études au niveau de la Chambre, une journée au profit des éleveurs de bovins, ovins et volailles, au cours de laquelle les experts en la matière qui ont animé la journée d'études, se sont concentrés, dans leurs interventions, sur les conseils techni-

ques relatifs aux rations alimentaires du bétail qui doivent être attribuées aux bêtes quotidiennement, dans le but d'améliorer la qualité et la quantité de lait ainsi qu'une bonne qualité de viande, des conseils en matière de vulgarisation agricole relative pour la première tentative du bétail d'où dépend en grande partie l'état sanitaire des bestiaux, une alimentation saine pour une production saine toujours en

hausse car si les bestiaux auront leur ration raisonnable, c'est-à-dire équilibrée en herbe 64%, en maïs ensilés 20%, en céréales 10%, en tourteaux 5% et en minerais et vitamines 01%, on ne peut s'attendre qu'à récolter un produit de très bonne qualité, soit-il, en agriculture relative aux végétaux ou à l'élevage de bétail, de même que pour le développement de la volaille et des poissons en aquaculture.

Réseaux de gaz et d'électricité Près de 24 000 foyers raccordés en 2024 à Boumerdès

Près de 24.000 foyers ont été raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité en 2024 à Boumerdès, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La concrétisation de ces projets de raccordement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du groupe Sonelgaz visant le raccordement des nouveaux logements à l'électricité et au gaz, l'amélioration des prestations énergétiques et l'accompagnement du développement local, a indiqué à l'APS, le directeur de distribution, Said Mansour. Les projets en question ont porté sur le raccordement de près de 14.000 foyers au réseau électrique et de plus de 10.000 autres au réseau de gaz naturel. Ces opérations ont été concrétisées dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs programmes, dont celui destiné aux nouveaux clients ayant vu le branchement de 6.200 foyers au réseau électrique et 1.200 autres au réseau de gaz. A cela s'ajoute le programme de raccordement aux réseaux énergétiques du nouveau parc de logements qui a profité à près



de 7.300 foyers ayant été raccordés au réseau électrique et à près de 6.500 autres, branchés au réseau de gaz naturel. En outre, 1.900 habitations ont été raccordées au réseau de gaz naturel dans le cadre du programme des zones isolées et 414 autres unités raccordées à la même énergie dans le cadre du programme du Fonds commun des collectivités locales. La mise en œuvre de ces projets a nécessité la réalisation d'un réseau électrique et gazier de 5.126 km dans le cadre du programme

des zones isolées et de 10.312 km dans le cadre du programme du Fonds commun des collectivités locales, a fait savoir le même responsable. A noter également le branchement durant l'année 2024 de 44 unités économiques à l'énergie électrique et de 11 autres au réseau de gaz, ainsi que le branchement de 44 exploitations agricoles au réseau d'électricité. A cela s'ajoute le raccordement de 40 établissements scolaires au réseau électrique et 36 autres au réseau de gaz.

Ksar de Tafilalt de Ghardaïa

Parmi les lauréats des prix mondiaux de l'Habitat

La fondation "Amidou" de Béni-Isguen (Ghardaïa) a remporté la médaille de bronze des prix mondiaux de l'habitat "World Habitat", en partenariat avec l'ONU-Habitat, pour la réalisation de son projet du ksar Tafilalt Tajdit (nouveau Tafilalt), a appris lundi l'APS des responsables de la fondation "Amidou" initiatrice du ksar. Ce prix a été attribué jeudi dernier à la fondation pour la réalisation de son projet innovant, un ksar bioclimatique de 1.050 logements s'étendant sur 22 hectares, sur un espace rocaillieux dans le Sud algérien (600 km d'Alger), selon des normes architecturales et bioclimatiques alliant architecture et développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le cadre de vie, a expliqué Dr.Ahmed Nouh, président de la fondation Amidou. Le ksar en question est un projet innovant de logements abordables, édifié en plein Sahara algérien en combinant des techniques de construction traditionnelles avec des ajustements contemporains, afin de s'adapter à une vie communautaire harmonieuse avec le désert et en impliquant les résidents dans la gestion de leur cité, a expliqué M.Nouh. Pour l'initiateur du projet, ce projet est devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architectural alliant la modernité, le confort de vie et la bioclimatique ainsi que l'écologie, tout en utilisant des matériaux de construction locaux. Dans le respect de la tradition d'entraide, la fondation Amidou a mis en place un développement communautaire égalitaire, une approche qui, en impliquant activement les résidents dans la conception et la gestion du lieu, favorise un profond sentiment d'appartenance et de propriété. Le ksar (projet lancé en 1997 et inauguré en 2006) répond aussi aux



défis du changement climatique en intégrant des caractéristiques d'efficacité énergétique et de durabilité environnementale. Il utilise des matériaux locaux écologiques, applique des techniques de refroidissement passif et inclut la plantation d'arbres. "Cette consécration est le fruit de notre engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel par l'UNESCO, tout en épou-

sant la modernité", a affirmé M.Nouh. Le ksar de Tafilalt avait déjà obtenu le premier prix de la Ligue arabe de l'environnement en 2014, le 1er prix de ville durable suite à un vote des internautes intitulé "Coup de cœur des internautes City" en 2016, ainsi que le premier prix international "Energy globe national Award 2020" délivré par une fondation autrichienne avant d'obtenir un certificat "Energy Global World Award 2023", a-t-il rappelé.

Skikda

Coupeure de courant inattendue

Un glissement de terrain causé par des conditions météorologiques défavorables a entraîné, dimanche soir, la rupture d'un câble électrique souterrain, provoquant une coupure de courant dans une partie de la cité Zefzef à Skikda, selon un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Cet incident a affecté environ 250 abonnés dans la cité, a précisé la même source, qui a indiqué qu'immédiatement après la coupure, des équipes humaines et des moyens matériels ont été mobilisés pour remédier aux dommages causés par le glissement de terrain. Actuellement, trois équipes de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Skikda, en collaboration avec une entreprise spécialisée, sont présentes sur le site pour rétablir le courant. Il a été précisé que l'électricité sera rétablie dans la partie concernée de la cité Zefzef dès l'achèvement des travaux de réparation. La même source a également informé les abonnés qu'un numéro vert (3303) est à leur disposition pour toute question ou demande d'information.

Neige à Médéa

Dispositif d'intervention pour assister les automobilistes

Un dispositif d'intervention a été mis en place, lundi, à travers différents axes routiers de Médéa pour porter assistance aux usagers de la route après les premières chutes de neige enregistrées la nuit de dimanche à lundi, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Ainsi, des points de secours ont été installés, dès la matinée, au niveau des grands axes routiers qui traversent la wilaya de Médéa, à l'instar de la route nationale (RN) 60 dans sa partie qui relie les communes limitrophes de la wilaya de Tissemsilt aux localités de Derrag et Ouled-Hellal (au sud-ouest de Médéa) ou encore du tronçon de cette même autoroute qui relie Seghouane à Ain-Boucif, ainsi que sur la RN 64 qui fait la jonction entre Baâta (Médéa) et Boumadfaâ (Blida), a-t-on fait savoir. Plusieurs interventions ont été menées par les équipes de la Protection civile déployées au niveau de ces axes pour aider les automobilistes en difficulté et procéder au dégagement de la chaussée afin d'éviter l'amoncellement de la neige et la perturbation du trafic routier, a-t-on expliqué. La Protection civile précise que la circulation automobile sur les axes routiers où des chutes de neige ont été signalées "reste fluide" et "aucune perturbation n'a été constatée dans le trafic routier à l'intérieur ou à l'entrée du territoire de la wilaya".

Sétif

Chutes de neige assez abondantes

De la neige, parfois accompagnée de pluie, tombe par intermittence sur la wilaya de Sétif depuis la soirée de dimanche, recouvrant les toits des immeubles et les véhicules en stationnement d'une couche de poudreuse de plusieurs centimètres, a-t-on constaté. Les sétifiens et les habitants des localités situées à la périphérie de la ville, ont en effet découvert, à leur réveil lundi matin, ce paysage blanc immaculé qu'ils n'ont de cesse d'espérer depuis plusieurs jours, notamment après la chute brutale du mercure. Toutefois, les chutes de neige, sensiblement plus abondantes sur les hauteurs, n'ont pas occasionné, pour l'heure, des perturbations en matière de circulation automobile, les habitants des Hauts plateaux, en particulier les écoliers, vaquant normalement à leurs occupations quotidiennes. Pour parer à toute éventualité, les services de la Protection civile, qui ont mis en alerte toutes leurs unités, ont néanmoins actionné leurs cellules de vigilance et restent en contact avec les présidents des assemblées populaires communales (APC) à l'effet d'intervenir rapidement au cas où cela s'avérerait nécessaire, a indiqué à l'APS le commandant Ahmed Lamamra, responsable de la cellule d'information de ce corps constitué.

Blida

Chutes des premières neiges sur les monts de l'Atlas Blidéen

Les premiers flocons de neige de la saison sont tombés dans la nuit de dimanche à lundi sur les monts de l'Atlas Blidéen, suite à une perturbation climatique à l'origine de fortes précipitations pluviales et d'une importante chute du mercure, a-t-on constaté. Les cimes de Chréa, culminant à plus de 1.500 m d'altitude, sont recouvertes de neige depuis la nuit dernière et d'un épais brouillard, au moment où les températures ont chuté à 6 C à l'aube, a indiqué, à l'APS, le président de la commune de Chréa. Le responsable a relevé la joie des habitants de la localité à la vue du beau manteau blanc couvrant les cimes des montagnes, d'autant plus que cette pluie et cette neige, qui ont coïncidé avec le début de la nouvelle année agraire, sont très bénéfiques tant pour les cultures que pour les arbres et les réserves d'eaux souterraines. Face à ces précipitations, "les services de tous les secteurs concernés se sont mobilisés pour assurer la fluidité de la circulation", a ajouté M. Smailia, soulignant la mobilisation, par ses services, de 02 camions de déneigement appuyé par 04 chasse-neige relevant de la Direction des travaux publics en plus d'importantes quantités de sel.

Hamra et Moulay, premières recrues hivernales

Quel entraîneur pour le MCO?

Par Rachid BELARBI

A lors que le départ du désor mais nouveau sélectionneur des Super Eagles du Nigeria, Eric Chelle, a été acté depuis une grosse semaine, le poste d'entraîneur principal au Mouloudia d'Oran est toujours vacant. Jusqu'à hier, aucun nom n'avait été officiellement désigné par la Direction du club d'El-Hamri malgré les quelques CV évoqués çà et là, d'une manière plus ou moins officieuse. Plusieurs pistes ont, d'ailleurs, été évoquées mais convergeaient essentiellement vers le technicien local, choix que l'administration mouloudéenne n'envisage pas, du moins, dans l'urgence. Les noms d'Abdelkader Amrani, Moez Bououkaz et Abdehak Benchikha ont, ainsi, filtré sans pour aucun qu'une confirmation d'un éventuel contact atteste d'un pas en avant ou d'une

quelconque progression notable dans ce dossier. A en croire des sources concordantes, le nouveau directeur sportif récemment nommé, Mourad Meziane, a plutôt un penchant vers la piste étrangère. L'ancienne coqueluche du stade «Zabana» explore, en effet, certains CV de techniciens étrangers disponibles, notamment ceux qui ont déjà exercé en Algérie ou détiennent une bonne connaissance du football maghrébin et africain.

Certains proches de joueurs ou habitués du vestiaire tentent, en parallèle, d'influencer Meziane ou, du moins, de s'introduire au sein du cercle décisionnel au Mouloudia, question de faire signer un de leurs "protégés". Toujours dans le volet recrutement, une voix autorisée a confié, hier, au « Carrefour d'Algérie » que des contacts ont officiellement été établis avec le polyvalent défenseur

de l'ASO Chlef, Abderrahim Hamra, ainsi qu'avec l'attaquant de l'Entente de Sétif, Aziz Moulay. Deux joueurs qui devraient, sauf improbable retournement de situation ou refus de leurs clubs employeurs respectifs, s'engager en faveur du Mouloudia, avant la fin du marché hivernal des transferts. Cela au moment où la liste des élèves à libérer n'a pas encore été rendu publique, ce qui rend un peu floue toute projection à même de connaître avec exactitude les contours de l'effectif professionnel du MCO en perspective de cette phase retour durant laquelle les coéquipiers de Zoubir Motrani devront se montrer plus consistants, en particulier à l'extérieur et loin du stade «Miloud Hadefi» pour espérer atteindre leurs objectifs et se rattraper aux yeux de leur exigeant et bouillonnant public, des ratages de la première partie de saison.

CAF

L'USMA et le CSC en quarts, le MCA peut espérer

L'USM Alger et le CS Constantine, engagés en Coupe de la Confédération africaine, se sont qualifiés avec brio aux quarts de finale, au moment où le MC Alger devra attendre l'ultime journée pour espérer une qualification au prochain tour de la Ligue des champions, marquée par l'élimination précoce du CR Belouizdad, à l'issue de la 5e journée disputée vendredi, samedi et dimanche. En Ligue des champions, le MC Alger a pris une option pour la qualification aux quarts de finale après sa victoire vendredi soir au stade du 5-juillet face aux Congolais du TP Mazembe 1-0, pour le compte de la 5e journée (Gr.A) de la phase de poules, une importante victoire pour les Mouloudéens qui restent toujours "en vie" dans cette prestigieuse compétition. En effet, les protégés de l'entraîneur tunisien, Khaled Benyahia, doivent impérativement revenir avec le match nul au minimum de leur déplacement à Dar Es-Salaam, lors de la 6e et dernière journée face aux Tanzaniens des Young Africans, vainqueurs dimanche face à Al-Hilal du Soudan (1-0). Les Mouloudéens sont donc en position favorable, mais le dernier match est déterminant et la défaite reste interdite pour les camarades de Bouras. Cependant, une victoire permettrait au MCA de terminer en tête du groupe en cas de défaite d'Al-Hilal, qui se déplacera à Lubumbashi pour affronter le TP Mazembe, déjà éliminé de la compétition. L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a quitté la compétition après la défaite concédée face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates 1-2, en match disputé dimanche après-midi à Orlando stadium de Johannesburg, pour le compte du groupe C. Troisième du groupe C avec 6 points, à deux longueurs de son adversaire du jour (1er, 8 pts), le Chabab a été dans l'obligation de revenir avec les trois points de la victoire pour ne pas hypothéquer ses chances de qualification, mais en face il y avait une formation sud-africaine très coriace et habituée à jouer les premiers rôles



de la compétition africaine. A l'issue de cette 5e journée, les Sud-Africains d'Orlando Pirates et les Egyptiens d'Al Ahly ont officiellement composé leur billet pour les quarts de finale, alors que le Chabab voit son parcours s'arrêter encore une fois en phase de groupes, une très grande déception pour la direction qui espérait aller le plus loin possible dans la compétition avec l'objectif était d'atteindre le dernier carré. Vainqueurs à l'extérieur face aux Botswanais d'Orapa United (2-1), pour le compte de la 5e et avant-dernière journée de la phase de poules (Gr.C), les "Rouge et Noir" ont arraché avec brio et sans trembler sa qualification aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine pour la troisième année consécutive. Le champion en titre de la saison 2023 a donc confirmé une nouvelle fois ses ambitions d'aller le plus loin possible, en témoigne la première place (11 pts) du groupe C, devant les Sénégalais de Jaraaf (8 pts). Les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas et les Botswanais d'Orapa United occupent la 3e place avec 5 points chacun. Lors de la sixième et dernière journée, prévue le dimanche 19 janvier, les Mimosas recevront Orapa United, alors que Jaraaf se rendra à Alger pour défier l'USM Alger. De son côté, le CS Constantine a pris le même chemin que les Usmistes en arra-

chant avec panache sa qualification pour les quarts de finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en prenant le dessus sur les Tunisiens du CS Sfaxien sur un score sans appel (3-0), dimanche au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (G.A). Dans l'autre match de cette poule A, les Angolais de Bravos do Maquis ont été tenus en échec à domicile par les Tanzaniens de Simba SC (1-1). Les locaux ont ouvert la marque par le Sud-Africain Mosiatlhaga (13e), avant que Simba SC n'égalise grâce à l'ancien joueur de l'USM Alger le Camerounais Ateba (69e). Un nul qui permet au représentant tanzanien de filer aux quarts de finale, grâce à une différence de but particulière favorable par rapport au club angolais (aller à Dar Es-Salaam: 1-0). A l'issue de cette 5e journée, le CSC s'est emparé du fauteuil de leader avec 12 points, à deux longueurs de son poursuivant direct Simba SC (10 pts). Bravos do Maquis occupe la troisième place avec 7 unités, alors que le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point. Lors de la 6e et dernière journée, prévue le dimanche 19 janvier, le CSC sera en appel à Dar Es-Salaam pour défier Simba SC avec comme enjeu la première place du groupe, alors que le CS Sfaxien recevra Bravo do Maquis, dans un match sans enjeu.

Mondial 2025 de Handball

Le Danemark en quête d'un 4e sacre consécutif



Triple champion du monde en titre, la sélection danoise de handball abordera la 29e édition du Championnat du monde de la discipline, qui débute ce mardi en Norvège, au Danemark et en Croatie, dans la peau du grand favori du tournoi, qui réunira 32 équipes, dont l'Algérie. Le Danemark entamera la compétition à domicile par un duel face à l'Algérie, mardi soir dans la salle de Herning. La première rencontre dans son périple pour réaliser un exploit inédit en remportant un quatrième titre mondial consécutif, après ceux glanés en 2019 (Allemagne et Danemark), 2021 (Egypte) et 2023 (Pologne et Suède). Sacré champion olympique l'été dernier à Paris en battant l'Allemagne (39-26), le Danemark sait toutefois que la tâche sera ardue. La compétition regorge de prétendants sérieux tels que la France, recordman des titres mondiaux (6), l'Allemagne (4) et l'Espagne (2). Devant ses supporters, le Danemark devrait franchir sans encombre le premier tour avant d'affronter des adversaires de taille lors du tour principal, dont la France, qui évoluera dans un groupe plus équilibré face à l'Autriche, le Qatar et le Koweït. Les regards seront également tournés vers la poule F, qui promet une bataille féroce entre la Suède et l'Espagne, deux anciens champions du monde, face au Japon et au Chili. Côté sélections arabes, six nations seront présentes. Parmi elles, l'Egypte qui se démarque par sa constance au sommet depuis deux décennies. Présent pour la 17e fois, les "Pharaons", champions d'Afrique en 2022 et 2024, visent une nouvelle performance d'envergure. Sous la houlette de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Pastor, qui avait conduit son pays à la victoire mondiale en 2005, l'Egypte reste une menace sérieuse après avoir atteint la quatrième place au Mondial 2021. L'objectif est désormais le podium. Le Qatar, finaliste du Mondial 2015 organisé à domicile, affiche des ambitions plus modestes cette année, affaibli par des départs majeurs. Placé dans un groupe difficile face à la France, l'Autriche et le Koweït, il tentera néanmoins de défendre ses couleurs avec honneur. La Tunisie, fidèle au rendez-vous mondial, mise sur une préparation solide pour passer au tour principal. Le tirage a réservé des duels entre équipes arabes dans plusieurs groupes, notamment la Tunisie et l'Algérie (groupe B), le Qatar et le Koweït (groupe C), ainsi que l'Egypte et Bahreïn (groupe H). Outre les équipes nord-africaines (Algérie, Tunisie, Egypte), l'Afrique sera également représentée par la Guinée dont ce sera la première participation au mondial (groupe D) et le Cap-Vert (groupe G), qui chercheront à relever le défi face à des nations expérimentées.

32 sélections en lice pour succéder au Danemark

Groupe A (à Herning, Danemark): Allemagne, Rép. Tchèque, Pologne, Suisse

Groupe B (à Herning, Danemark): Danemark, Italie, Algérie, Tunisie

Groupe C (à Porec, Croatie): France, Autriche, Qatar, Koweït

Groupe D (à Varazdin, Croatie): Hongrie, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Guinée

Groupe E (à Oslo, Norvège): Norvège, Portugal, Brésil, Etats-Unis

Groupe F (à Oslo, Norvège): Suède, Espagne, Japon, Chili

Groupe G (à Zagreb, Croatie): Slovaquie, Islande, Cuba, Cap Vert

Groupe H (à Zagreb, Croatie): Egypte, Croatie, Argentine, Bahreïn

12 Carrefour Pub

مكتب الأستاذة بحدوي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستأنف الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة 75 ، مستأنف الهاتف: 045/41.82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عمار صابر عن رئيس محكمة مستأنف موزع في 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فحرس 2021/510 المتضمن: بتوقيع حوز تنفيذي على عمار الملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتمثلة في: قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فرنانة ولاية مستأنف منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 247 في مخطط المسح ورقم الملحق بعد موزع في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغان موزع 198 رقم 75 مساحتها 38 آر 55 من لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة مستأنف لاستيفاء مبلغ القرض المقر 303.300.000.00 بالإضافة إلى فوائد والتأخير والرسم على القيمة المضطحة القابلة للتغيير. تعلن عن بيع عمار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/01/21 بمحكمة مستأنف وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التقييم: العقار عبارة عن قطعة أرض معدة للبناء كاتبة بفرنانة منطقة النشاطات 01 في إطار الاستثمار الخاص ببلدية فرنانة ولاية مستأنف رقم مساحتها 38 آر و 55 من تحمل قسم 18 من مجموعة ملكية 247 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغان بتاريخ 2016/02/09 حجم 210 رقم 35. ملاحظة: العقار متمثل في قطعة مجموعة ملكية رقم 247 قسم 018 مساحتها 00 هـ 38 آر 55 حدودها كالتالي: من الشمال: طريق المنطقة، من الجنوب: قطعة رقم 257، من الشرق: قطعة رقم 246، من الغرب: قطعة رقم 246، مشيد عليها قاعة الصيانة بمساحة مبنية تقدر ب 87,00 م²، وقاعة التحطيط والمرافق، حمام مرشاش، قاعة الأرشيف، مخبر مبنى على طبق أرضي مساحتها 2150 م²، مشيد عليها كذلك قاعة الكهرباء مساحتها المبنية تقدر ب 57 م² حسب تقرير خبرة الخبير. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (158.514.000,00 دج) مائة وثمانية وخمسون مليون وخمسمائة وأربعة عشر ألف دينار جزائري و تم المليون والعشرون والستون ألف دينار جزائري و أربعة مائة وستة وستون ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض. للتطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
15.01.2025

مكتب الأستاذة بحدوي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستأنف الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة 75 ، مستأنف الهاتف: 045/41.82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عمار صابر عن رئيس محكمة مستأنف موزع في 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فحرس 2021/510 المتضمن: بتوقيع حوز تنفيذي على عمار الملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتمثلة في: قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فرنانة ولاية مستأنف منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح ورقم الملحق بعد موزع في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغان موزع 198 رقم 75 مساحتها 12 آر 05 من لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة مستأنف لاستيفاء مبلغ القرض المقر 303.300.000.00 بالإضافة إلى فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضطحة القابلة للتغيير. تعلن عن بيع عمار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/01/21 بمحكمة مستأنف وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التقييم: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فرنانة ولاية مستأنف منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح و رقم 63 في مخطط التجزئة الذي كان محل القرار رقم 01 الموزع في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغان موزع 198 رقم 75 مساحتها 12 آر 05 من لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة مستأنف لاستيفاء مبلغ القرض المقر 303.300.000.00 بالإضافة إلى فوائد والتأخير والرسم على القيمة المضطحة القابلة للتغيير. تعلن عن بيع عمار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/01/21 بمحكمة مستأنف وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التقييم: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء في إطار الاستثمار الخاص كاتبة ببلدية فرنانة ولاية مستأنف منطقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح و رقم 63 في مخطط التجزئة الذي كان محل القرار رقم 01 الموزع في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغان موزع 198 رقم 75 مساحتها 00 هـ 12 آر 05 من حدودها كالتالي: من الشمال: طريق المنطقة، من الجنوب: قطعة رقم 257، من الشرق: قطعة رقم 247، من الغرب: قطعة رقم 247، مشيد عليها قاعة الصيانة بمساحة مبنية تقدر ب 87,00 م²، وقاعة التحطيط والمرافق، حمام مرشاش، قاعة الأرشيف، مخبر مبنى على طبق أرضي مساحتها 2150 م²، مشيد عليها كذلك قاعة الكهرباء مساحتها المبنية تقدر ب 57 م² حسب تقرير خبرة الخبير. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (48.764.000,00 دج) ثمانية وأربعون مليون وسبع مائة وأربعة وستون ألف دينار جزائري وتم تقاضي المليون وتسعين ألف و ثمانمائة وستة وستون ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض. للتطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
15.01.2025

الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران الهاتف: 041.82.71.32
محضر إخطار بجلسة الاعتراضات عن طريق النشر طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م

نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى محكمة وهران الكائن مقر مكتبنا بحي 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران ، الموقعة أثناءه بطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ميمة جيسيتون دي بيان الممثلة بمديرها. العنوان: حي الصديقية شارع فلورس فلورس رقم 30 المحل رقم 02 وهران. بناءا على المواد من 740 و 741 من ق.إ.م. ا. بناءا على محضر إبداء قائمة شروط البيع المحررة من قبلنا و المودعة لدى أمانة ضبط محكمة فلاوس بتاريخ 2024/12/22. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوس بتاريخ 2025/01/07 تحت رقم 25/047. بناءا على المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م. ا. بلقاء عن طريق النشر السيد بن حريفة جمال العنوان: حي الباسمين 02 إقامة الصفا عمارة II شقة 13/05 وهران. وأعلمناه أن جلسة الاعتراضات حددت للسيد بن ويس محمد العنوان: حي الباسمين 02 إقامة الصفا 01 يوم 2025/01/19 على الساعة 14:00 زوالا أمام القاضي المكلف بالبيوع لدى محكمة فلاوس للظفر في الاعتراضات المحتملة. وأخطرناه بأن عملية البيع بالمزاد العلني للقرار حددت ليوم 2025/02/18 الساعة 14:00 زوالا أمام القاضي المكلف بالبيوع لدى محكمة فلاوس. وأتذرننا المبلغ له بأن له مهلة ثلاثة أيام على الأقل قبل جلسة الاعتراضات لإجراء اعتراض عن طريق عريضة إلى رئيس المحكمة المختصة وإلا سقط حقه في التمسك بها طبقا لأحكام المادة 742 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضرة القضائية
15.01.2025

الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران الهاتف: 041.82.71.32
محضر إخطار بجلسة الاعتراضات عن طريق النشر طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م

نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى محكمة وهران الكائن مقر مكتبنا بحي 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران ، الموقعة أثناءه بطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ميمة جيسيتون دي بيان الممثلة بمديرها. العنوان: حي الصديقية شارع فلورس فلورس رقم 30 المحل رقم 02 وهران. بناءا على المواد من 740 و 741 من ق.إ.م. ا. بناءا على محضر إبداء قائمة شروط البيع المحررة من قبلنا و المودعة لدى أمانة ضبط محكمة فلاوس بتاريخ 2024/12/22. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوس بتاريخ 2025/01/07 تحت رقم 25/048. بناءا على المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م. ا. بلقاء عن طريق النشر السيد بن ويس محمد العنوان: حي الباسمين 02 إقامة الصفا 01 عمارة II شقة 13/05 وهران. وأعلمناه أن جلسة الاعتراضات حددت للسيد بن ويس محمد العنوان: حي الباسمين 02 إقامة الصفا 01 يوم 2025/01/19 على الساعة 14:00 زوالا أمام القاضي المكلف بالبيوع لدى محكمة فلاوس للظفر في الاعتراضات المحتملة. وأخطرناه بأن عملية البيع بالمزاد العلني للقرار حددت ليوم 2025/02/18 الساعة 14:00 زوالا أمام القاضي المكلف بالبيوع لدى محكمة فلاوس. وأتذرننا المبلغ له بأن له مهلة ثلاثة أيام على الأقل قبل جلسة الاعتراضات لإجراء اعتراض عن طريق عريضة إلى رئيس المحكمة المختصة وإلا سقط حقه في التمسك بها طبقا لأحكام المادة 742 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضرة القضائية
15.01.2025

مكتب الأستاذة بن محبوس عبد العزيز الكائن ب وهران ، 14 نهج العربي التتيسي تعديل قوانين المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة " تازي ترانس " مقرها الاجتماعي : ولاية وهران ، حي الصديقية بواجهة شارع عزابة رقم 14 الطابق تحت الأرضي السجل التجاري رقم : 21 ب 0118476 - 31/00

بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/01/13، في طور التسجيل ، تقرر ما يلي توسيع موضوع الشركة بإضافة النشاطات التالية :- تجارة بالتجزئة للسيارات الجديدة (معيد بيع معتمد) (503318) - تجارة بالتجزئة للسيارات القديمة (503307) - كراء السيارات مع أو بدون سائق (603004) إلى الموضوع الأصلي. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران

للإعلان الموثق
15.01.2025

الأستاذ بن أحمد محمد الأمين تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه وهران الهاتف: 041.65.09.90/0774.41.62.49 بتاريخ 2025/01/29 الساعة 11:00 صباحا، سيتم بيع بالمزاد العلني لحقوق القاصران السيدة: هشاموي مريم سرين المولودة بولاية وهران بتاريخ الثامن من شهر سبتمبر سنة الفين و سبعة 2007/09/08 والسيد هشاموي عبد الله أبو أنس المولود بولاية وهران بتاريخ السادس والعشرون من شهر ماي سنة الفين وأربعة عشرة 2014/05/26 لبيع حقوقهما العقارية المتمثلة بنسب (34 جزء / 120 جزء في الشيوخ من قطعة أرض كاتبة بولاية وهران بلدية بنر الجير دائرة بنر الجير دوار بلقايد قسم 01 مجموعة ملكية رقم 4/32 مساحتها 00 هكتار 50 آر 00 سنتيار محددة كما يلي: من الجهة الشمالية طريق ممتد من الجهة الجنوبية: القطعة رقم 114 من الجهة الشرقية القطعة رقم 120 من الجهة الغربية: القطعة رقم 118.

الموثق
15.01.2025

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DEPOT A ORAN

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

Le beurre, l'argent du beurre et la va

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON

CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP A TIARET

LE CARREFOUR D'ALGERIE

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

IMPOTS

140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

Incendies de Los Angeles

Une société de transport d'électricité accusée

Quatre actions en justice affirment que les équipements de Southern California Edison ont déclenché l'Eaton Fire, l'un des deux principaux incendies qui dévorent la métropole californienne.

Qu'est-ce qui a causé les deux incendies les plus destructeurs de l'histoire de Los Angeles ? Après une semaine infernale – et des flammes qui risquent de repartir avec des vents violents attendus jusqu'à mercredi – les enquêtes officielles en cours n'ont pas encore désigné de coupable. Mais avec des dégâts qui pourraient dépasser les 100 milliards de dollars et plusieurs milliers d'habitants qui ont tout perdu, les avocats ne perdent pas de temps : quatre actions en justice accusent les équipements de la société de transport d'électricité Southern California Edison d'être à l'origine de l'Eaton Fire, qui a fait au moins 17 morts, brûlé plus de 50 km² et détruit plus de 7 000 structures. « Nous estimons que l'Eaton Fire a été déclenché en raison du manquement de SCE à mettre

hors tension ses lignes qui traversent le canyon Eaton », écrit dans une plainte l'avocat Richard Bridford, qui représente un client qui a perdu sa maison à Altadena, au nord de Los Angeles. En Californie, en cas de vents violents, l'électricité est souvent coupée de manière préventive pour prévenir les incendies.

Selon CalFire, l'agence californienne de protection des forêts et de lutte contre les incendies, l'Eaton Fire s'est déclaré mardi 7 janvier autour de 18 h 18 dans un canyon à proximité de l'observatoire du mont Wilson, près de Pasadena, au nord-est de Los Angeles.

Plusieurs habitants ont affirmé au Los Angeles Times avoir vu des étincelles et des arcs électriques au niveau de la ligne à haute tension dans les minutes précédentes.

Une vidéo partagée par un riverain, Jeffrey Ku, sur Instagram montrent des flammes, à 18 h 19, directement sous un pylône de SCE. En moins d'une heure, le feu, attisé par des vents dépassant les 140 km/h en rafa-

les, dévale le long de la colline asséchée puis réduit en cendres plusieurs quartiers d'Altadena, piégeant certains habitants qui n'avaient pas évacué à temps. Lundi matin, le patron d'Edison International, la maison mère de SCE, a fait la tournée des plateaux télé. Sur MSNBC, alors que l'action du groupe plongeait de 14 %, il a assuré que son entreprise n'avait « pas détecté d'anomalie électrique » qui accompagnent, selon lui, des étincelles sur une ligne, tout en précisant ne pas encore avoir pu accéder à la zone en question.

Ce n'est pas la première fois que le réseau électrique est au banc des accusés. En 2019, le géant PG & E, au bord de la faillite, avait payé 13,5 milliards de dollars pour mettre fin aux poursuites liées au Camp Fire (2018), qui avait rasé la petite ville de Paradise et causé la mort de 85 personnes, et au Tubbs Fire (2017), qui avait ravagé la Napa Valley. Les enquêteurs avaient conclu que l'entreprise n'avait pas entretenu correctement son réseau de distribution.

Australie

De mystérieux déchets entraînent la fermeture de plages

En octobre dernier, des boules noires – des amas de graisse composés notamment d'excréments humains et de produits chimiques – avaient déjà entraîné la fermeture de plages.

De mystérieuses boules de déchets. Neuf mythiques plages de Sydney en Australie, dont le célèbre spot de Manly, ont été fermées ce mardi 14 janvier, et jusqu'à nouvel ordre, après l'apparition de débris en forme de boules, blanches et grises, sur les côtes. La plupart des échantillons avaient la taille d'une bille, certains étant plus gros, est-il mentionné dans un communiqué, relayé par Reuters.

Selon un communiqué du Northern Beaches Council, cité par The Guardian Australia, des échantillons ont été collectés par l'Agence de protection de l'environnement (EPA) de la Nouvelle-Galles-du-Sud à des fins d'analyse. Un nettoyage est également en cours. Ce sont des « billes de graisse », selon un porte-parole de Sydney Water.

« Il y a manifestement quelque chose qui fuit, qui tombe ou qui flotte dans l'air et qui est balancé de tous côtés. Mais aucun d'entre nous ne sait qui l'a réellement laissé tomber, perdu ou fait fuir », a déclaré Sue Heins, maire de Northern Beaches.

D'autres plages australiennes, dont l'emblématique Bondi, à l'est du centre-ville de Sydney,



avaient été interdites aux baigneurs en octobre dernier pour des raisons similaires. Des milliers de boules noires étaient apparues sur les étendues de sable blanc, que certains qualifiaient de « boules de goudron ». Une enquête avait finalement révélé qu'elles étaient formées d'amas de graisse, que l'on trouve couramment dans les systèmes d'égouts.

Selon une analyse détaillée réalisée par des chercheurs, citée par ABC News, ces boules sont des amas « dégoûtants » de matières fécales humaines, de médicaments et de produits chimiques de type PFAS. Acides gras, produits cosmétiques et ménagers, dont des cheveux et des restes de nourriture, avaient ainsi été trouvés dans les échantillons.

Inde

Un homme imprudent provoque à plusieurs reprises un éléphant

Voici le moment étrange où un homme est filmé en train de taquiner sans relâche un éléphant sur une route très fréquentée en Inde, le 12 janvier. Les rapports indiquent qu'il essayait de dégager les éléphants de la route pour permettre au trafic de passer, mais le comportement imprudent de l'homme a soulevé des questions sur ses intentions de la part des témoins à proximité.

Afrique du Sud

Début de l'opération de sauvetage des mineurs coincés dans une mine clandestine

Une opération de sauvetage a démarré, lundi 13 janvier, afin de récupérer les mineurs illégaux qui se trouvent toujours sous terre, dans une mine d'or abandonnée de la ville de Stilfontein, au sud-ouest de Johannesburg. Un tribunal du pays a ordonné au gouvernement, la semaine dernière, de payer sans délai une équipe de professionnels, afin d'organiser la remontée des survivants, ainsi que les corps de mineurs décédés.

La police, qui encercler les sorties de la mine abandonnée de Stilfontein en Afrique du Sud depuis plus de quatre mois, affirme qu'au moins 1 500 mineurs illégaux sont déjà remontés et ont été arrêtés. Mais ils seraient encore plusieurs centaines bloqués à plus de deux kilomètres sous terre, et à survivre dans de très mauvaises conditions.

Des grues et du matériel ont été acheminés tout le week-end du 11-12 janvier, malgré de fortes pluies, et une cage a été assemblée. Elle peut désormais descendre dans la galerie et remonter une dizaine de personnes à chaque trajet. De premiers essais ont déjà eu lieu, lundi 13 janvier, permettant de faire sortir plusieurs survivants, ainsi que les corps d'au moins neuf mineurs décédés, selon un représentant de la communauté locale.

L'entreprise privée, chargée de ce sauvetage par les pouvoirs publics, estime qu'il lui faudra plus ou moins deux semaines afin de boucler l'opération. L'une des organisations de la société civile présente sur place dénonce un « massacre », estimant qu'une centaine de personnes auraient perdu la vie sous terre. Les efforts des communautés locales jusqu'à présent avaient déjà permis d'extraire plusieurs cadavres.

Un avion de pompiers touché par un drone alors qu'il luttait contre l'incendie de Palisades

Le 9 janvier, un avion Super Scooper de lutte contre les incendies en provenance du Canada a été touché par un drone privé alors qu'il intervenait sur l'incendie de Palisades dans le comté de Los Angeles, en Californie. Le FBI est actuellement à la recherche de son utilisateur.

Brésil

Un kitesurfeur, 7e des JO 2024, sauve une femme de la noyade

Le bord de mer de Sao Luis, au Brésil, a été le théâtre d'un sauvetage exceptionnel de la part d'un athlète ayant participé aux Jeux olympiques de Paris 2024. Bruno Lobo, kitesurfeur brésilien et 7e dans sa discipline, s'est illustré en dehors des compétitions ce vendredi, rapporte RMC Sport.

Lors d'une sortie en mer sur son kitesurf, le jeune homme a réussi à sauver une femme de la noyade, un acte héroïque immortalisé grâce à une caméra qu'il testait à ce moment-là. Ce jour-là, en cette fin d'après-midi nuageuse, Bruno Lobo profitait d'une session de kitesurf pour évaluer un nouvel équipement vidéo, malgré des conditions de vent peu favorables. Soudain, ses plans ont pris une autre tournure.

« J'ai entendu un cri d'aide », a-t-il expliqué en détail dans une publication Instagram postée samedi. Après avoir aperçu la baigneuse en détresse, il a immédiatement mis de côté son entraînement pour intervenir. L'athlète s'est approché avant de rassurer la jeune femme, visiblement épuisée et paniquée. « Je lui ai demandé de monter sur mon dos », a-t-il poursuivi. Le jeune homme l'a ensuite ramenée sur la plage où des sauveteurs ont pris le relais. Grâce à ses réflexes, la victime a pu être secourue sans complications.

La scène, enregistrée par la caméra fixée à son équipement, a été partagée sur ses réseaux sociaux. Face aux réactions de cet acte de bravoure, le jeune homme a su rester modeste : « J'apprécie tous les messages, j'ai seulement fait ce qu'il fallait faire et ce qui était à ma portée », a-t-il écrit.

Dans son post, le kitesurfeur a profité de l'occasion pour sensibiliser aux dangers des courants marins : « Soyez attentifs aux dangers de la mer, des rivières et de tout endroit que vous ne connaissez pas, car le courant à certains endroits peut être très fort. »

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Ella in Paris
 15h50 French romance
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Elsbeth
 21h55 Elsbeth
 22h50 Esprits criminels
 23h45 Esprits criminels
 00h45 Tirage de l'EuroMillions
 00h50 Le grand concours

3

CANAL+

07h44 Narvalo
 08h00 Narvalo
 08h16 La boîte à questions
 08h20 Cuisines hors de portée : sous-marin nucléaire
 09h21 Le Comte de Monte-Cristo
 12h13 La boîte à questions
 12h23 En aparté
 12h58 Clique
 13h31 Bob Marley : One Love
 15h15 Agence Tourisme
 15h47 Dune : deuxième partie
 18h27 Têtâtête(s)
 18h42 Tchi tcha
 19h08 La boîte à questions
 19h13 Alpe d'Huez
 19h27 Clique
 20h02 En aparté
 20h40 Plateau sport
 21h00 Arsenal / Tottenham
 23h12 Clique
 23h43 Families Like Ours
 01h06 Et la fête continue !
 02h50 La fille de son père
 04h19 Surprises

arte

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h30 Un jour, un doc
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Cauchemar en cuisine
 22h55 Cauchemar en cuisine
 00h15 The Island
 01h15 The Island
 02h20 Programmes de la nuit

12h55 Journal Météo Climat
 13h00 Journal 13h00
 13h45 La p'tite librairie
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h10 Affaire conclue
 17h50 Affaire conclue
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 19h10 N'oubliez pas les paroles
 19h55 Journal Météo Climat
 20h00 Journal
 20h50 Journal Météo Climat
 20h55 Bon anniversaire les Victoires ! Les 40 ans
 21h05 Made in France
 22h45 Dans les yeux d'Olivier
 00h05 Les héros du gazon
 01h00 The Fabelmans
 03h25 Ça commence aujourd'hui
 04h18 Météo Outre-mer
 04h20 Florence dans le regard des Médicis
 04h55 Pays et marchés du monde



3

21h10

SECRETS D'HISTOIRE



Du maquis corse aux splendeurs romaines, Stéphane Bern retrace le destin de Pauline Bonaparte. Son enfance, son premier mariage tragique aux Caraïbes et son passage en France précèdent son union avec le prince Borghèse, héritier d'une des plus puissantes familles européennes. La galerie Borghèse témoigne de ce faste avec ses 800 tableaux et sa remarquable collection de sculptures. Dans une époque où la diplomatie se mêle aux intrigues sentimentales, Pauline s'affirme comme une femme libre et audacieuse, déterminée à exercer sa propre influence....

TF1

21h10

ELSBETH



L'unité des Affaires Sensibles, sous la surveillance de Elsbeth, enquête sur le meurtre de Gloria Blecher, tombée d'un balcon qui a été saboté. Tout accuse Lewis, le fils de Gloria, mais Elsbeth soupçonne Joann Lenox, agent immobilier très intéressée par les appartements de ce bel immeuble de l'Upper East Side. Avec l'aide Kayla, Elsbeth va mettre au jour la machination ourdie par Joann avec la complicité de tous les membres de la copropriété pour se débarrasser impunément de l'encombrante Gloria.
Acteur: Carrie Preston (Elsbeth Tascioni), Carra Patterson (Kaya Blanke).

2

20h50

MADE IN FRANCE



Mère de quatre enfants, Rita Martinet, 50 ans, assure bénévolement l'administratif du garage de son mari, Olivier, avec lequel elle est mariée depuis 30 ans. Un jour, elle découvre que son époux l'a trompé quatre mois durant avec une certaine Olympe Costa. En effectuant des recherches, elle apprend que cette dernière est âgée de 37 ans et qu'elle est la nouvelle directrice des produits chez Valières, troisième marque française de maroquinerie de luxe. Rita décide de la confronter et se rend au siège de la maison de luxe. Mais rien ne se passe comme prévu.



ORAN
15 | 06

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h12
06h11
75%
26 km/h

Alger	☁	12-07
Constantine	☁	09-02
Annaba	☁	13-07
Ouargla	☀	15-04
Mostaganem	☀	14-09
Béchar	☀	12-00

Dans son agression contre Ghaza L'entité sioniste utilise l'eau comme «arme»

L'Autorité palestinienne de l'eau à Ghaza a déclaré que l'entité sioniste continuait d'utiliser l'eau comme "arme" dans son agression dévastatrice contre le peuple palestinien à Ghaza qui dure depuis 15 mois. Selon l'autorité, la quantité d'eau reçue depuis octobre 2023 "a diminué de 18,5 millions de mètres cubes à 13,8 millions de mètres cubes dans le cadre de la politique punitive de l'occupation et de l'utilisation de l'eau comme arme dans son agression continue (contre la bande de Ghaza)". L'autorité a affirmé lundi qu'"elle s'efforçait d'assurer la distribution de ces quantités aux régions du nord, du centre et du sud, afin de fournir de l'eau potable aux Palestiniens de la bande de Ghaza en fonction des quantités disponibles". Cela s'ajoute à ses efforts pour "réparer, entretenir et réhabiliter les conduites d'eau, les réservoirs et les stations de dessalement, ainsi que pour fournir le carburant nécessaire à leur fonctionnement dans les zones où les équipes techniques peuvent accéder et travailler pour assurer le pompage des réserves d'eau". Avant octobre 2023, l'approvisionnement en eau de Ghaza était déjà insuffisant pour les besoins de ses 2,3 millions d'habitants, d'après la source. Depuis le début de la campagne de bombardements génocidaires, les Nations Unies estiment que "le Palestinien moyen ne dispose que de trois litres d'eau par jour pour répondre à tous ses besoins, bien en deçà de la norme d'urgence de 15 litres". Selon les données des autorités palestiniennes, l'entité sioniste a détruit plus de 700 puits et stations de dessalement de l'eau, ce qui a considérablement réduit la quantité d'eau disponible à Ghaza.

Critique de la gestion post-séisme 2023 au Maroc 03 mois de prison ferme pour un activiste

Un activiste marocain a été condamné lundi en première instance à trois mois de prison ferme notamment pour "diffamation" pour avoir critiqué la gestion par les autorités locales de la phase post-séisme dans la région de Marrakech en 2023, rapportent des médias citant la défense. Said Ait Mahdi, président d'une Coordination des sinistrés du séisme d'El Haouz en détention provisoire depuis le 23 décembre, était poursuivi pour "diffamation, offense et publication d'allégations mensongères visant à porter atteinte à la vie privée". Les trois autres accusés, faisant partie de la même Coordination, étaient poursuivis en état de liberté pour "offense à des fonctionnaires publics". "Le tribunal de première instance de Marrakech a condamné Said Ait Mahdi à trois mois de prison ferme et a innocenté les trois autres", a indiqué un de leur avocats, Mohamed Nouini. Ait Mahdi est également condamné à verser 10.000 dirhams (environ 970 euros) de dommages et intérêts à chacune des parties civiles, d'après M.Nouini qui compte faire appel. Selon l'avocat, l'affaire repose sur "des plaintes de responsables locaux faisant suite à des publications sur les réseaux sociaux qu'ils ont considérées comme offensantes". La province d'El Haouz, au sud de Marrakech, avait été l'une des plus touchées par le séisme de magnitude 6,8 qui avait frappé la région en septembre 2023, faisant près de 3.000 morts et 5.600 blessés.

Afrique

Rejet «massif» de la politique française

Le rejet de la politique française en Afrique est "massif, presque unanime", révèle une enquête menée, dans les réseaux militants de six pays africains, par le mouvement international Tournons La Page (TLP) en partenariat avec le Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Politique à Paris. "Le départ des forces armées françaises du Mali, du Burkina Faso et du Niger, les manifestations publiques contre la présence française au Sahel mais aussi au Sénégal, ou au Tchad, rappellent à celles et ceux qui en doutaient encore que les relations France-Afrique sont à un point de rupture", souligne l'enquête, soutenant même qu'"il n'est plus de statu quo possible". Interrogés sur leur perception de l'action politique, diplomatique et économique de la France en Afrique, ces militants de la société civile du Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger et Tchad ont réaffirmé leur puissant désir d'émancipation et de souveraineté, soulignant que la rupture avec la France "est là, profonde" et pour certains irréversible. Pour beaucoup de personnes interrogées, "la France est incapable d'écouter les critiques et d'opérer un changement de stratégie". C'est pourquoi, un participant du Niger pense que "la France peut changer à une seule condition, que l'Afrique la mette dehors". Rejetant à l'unanimité, l'expression "sentiment anti-français", largement utilisée par les médias et responsables politiques français, les personnes interrogées jugent "nécessaire" d'affirmer une "distinction très nette" entre la critique de l'Etat ou des décideurs français et la relation avec les citoyens français. "Il n'y a même pas un sentiment anti-français, c'est un sentiment anti-françafrique que je développe depuis beaucoup d'années déjà, c'est un sentiment contre la politique malsaine de la France en Afrique", a déclaré un participant du Tchad. L'enquête dévoile, en outre, l'ancrage dans des faits précis, de ce rejet de la politique de l'Etat français qui est revenu dans de nombreux ateliers auxquels ont participé une cinquantaine de militants. "Le sentiment, il n'est pas (...) pour les Français. Il est sur ces politiques qu'ils ont établi avant l'indépendance et à travers lesquelles ils ont emmené nos dirigeants de cette époque-là, à signer ces différents contrats contre nous, que nous dénonçons aujourd'hui à travers nos différentes contributions sur le plan scientifique et autres", a expliqué un participant à un atelier organisé au Cameroun. L'enquête relève aussi la qua-



si-absence de références aux violences coloniales dans les discussions et montre que le rejet de la politique africaine de la France "s'ancre avant tout dans des réalités très contemporaines". Par ailleurs, l'étude montre que l'intervention française au Sahel est très largement perçue comme un échec. Selon cette étude, l'opinion dominante au sein des panels est que le déploiement des troupes françaises, et plus largement les interventions militaires extérieures, "ne contribuent pas à résoudre le conflit et participent, au contraire, à la détérioration de la situation sécuritaire". "Dans la plupart des cas où la France a été présente, on n'a pas vu de stabilité. En Centrafrique, au Mali, au Burkina, rien qu'à (l'évocation de) ces exemples la réponse est évidente", a fait remarquer un participant à un panel au Gabon. Un autre, au Cameroun, évoque "une bellicisation généralisée dans ces zones où la France est présente". "Nous avons des guerres permanentes", a-t-il ajouté. Les personnes interrogées questionnent les raisons d'un tel enlisement. Certains suggèrent un agenda caché et une complicité avec les "terroristes", affirmant que les soldats français soutiennent des groupes armés et profitent que ces derniers sèment le désordre pour piller les ressources. Selon l'enquête, "l'incapacité des Occidentaux en général et de la France en particulier à répondre réellement aux demandes des armées africaines est vécue comme une nouvelle preuve de leur duplicité ou comme un moyen de pérenniser la présence des troupes étrangères". Ce rejet des opérations extérieures françaises s'étend aux bases françaises permanentes, pour différents motifs: "C'est, en pre-

mier lieu, une question de souveraineté bafouée, notamment en raison des largesses accordées aux troupes stationnées", explique cette enquête, soutenant que les bases françaises sont surtout perçues comme "destinées à protéger les intérêts de la France et des dirigeants choisis par Paris, pas ceux des populations. Sur un autre plan, l'enquête note que la contestation des intérêts économiques de la France en Afrique -qui n'est pas chose nouvelle- "a repris de la vigueur durant la dernière décennie". "C'est sans doute au Gabon, où plus des deux tiers des répondants considèrent que la France a une influence économique très importante, que cette mainmise est le plus fortement ressentie", ajoute l'étude. Sans surprise, le franc CFA cristallise les débats autour de l'influence française, alors que la monnaie est unanimement considérée comme un "marqueur essentiel" de souveraineté. "Le nœud de l'économie, c'est la monnaie, c'est l'indépendance monétaire", résume ainsi un participant tchadien. En matière de droits humains et de démocratie, la France est accusée par les réseaux militants des six pays africains de pratiquer une politique du double standard vis-à-vis de l'Afrique, en raison de ses "condamnations à géométrie variable" et son "manque de cohérence". La France et plus largement l'Occident est accusé également de "dégrader, imposer ou pervertir" les valeurs africaines par l'imposition de la "théorie du genre" et la défense des minorités sexuelles. De manière générale, l'enquête quantitative dépeint l'Etat français comme "peu fiable" dans la presque totalité des domaines, y compris en matière de défense de la démocratie, avec les trois quarts des répondants qui ne lui font pas confiance sur cet aspect.

Liban

Le juge Nawaf Salam nommé Premier ministre

Le nouveau président libanais Joseph Aoun a nommé, ce lundi le président de la Cour internationale de justice (CIJ), Nawaf Salam, comme Premier ministre chargé de former un nouveau gouvernement, a déclaré la présidence. Le président libanais «a convoqué le juge Nawaf Salam pour lui confier la formation du gouvernement, sachant qu'il se trouve actuellement à l'étranger et qu'il est prévu qu'il revienne

demain» mardi, a annoncé le directeur général de la présidence de la République libanaise, Antoine Chouqair, à l'issue de consultations parlementaires. Joseph Aoun a entamé lundi des consultations parlementaires en vue de désigner un Premier ministre pour former un gouvernement, ont rapporté des médias locaux. M. Aoun a entamé ses consultations par une rencontre avec le vice-

président du Parlement, Elias Abou Saab. Il devait ensuite rencontrer le président du Parlement, Nabih Berri, et le bloc de «la Libération et du Développement», a précisé l'Agence de presse libanaise (ANI). Ces consultations, une obligation constitutionnelle dans le cadre du système confessionnel de partage du pouvoir au Liban, interviennent quelques jours après l'élection de M. Aoun.